



Industrie  
Canada

Industry  
Canada

QUEEN  
HG  
4027.7  
.S6914  
1998

IC

**LES PRÊTS AUX PETITES ENTREPRISES —  
ANALYSE DE LA TENDANCE**  
(du 4<sup>e</sup> trimestre de 1995 au 3<sup>e</sup> trimestre de 1997)



La petite **entreprise**  
GAGE D'EMPLOIS ET DE CROISSANCE

Canada

**LES PRÊTS AUX PETITES ENTREPRISES —  
ANALYSE DE LA TENDANCE**  
(du 4<sup>e</sup> trimestre de 1995 au 3<sup>e</sup> trimestre de 1997)

Industry Canada  
Library - Queen

SEP 26 2007

Industrie Canada  
Bibliothèque - Queen

## AVANT-PROPOS

Le Bureau de l'entrepreneurship et de la petite entreprise (BEPE) d'Industrie Canada a le plaisir de présenter la première édition du cahier intitulé *Les prêts aux petites entreprises — Analyse de la tendance*. L'objectif général du cahier consiste à offrir une information opportune et utile au comité parlementaire de l'industrie et à d'autres membres du Parlement. Pour y parvenir, *Les prêts aux petites entreprises* tente d'atteindre les objectifs suivants :

- améliorer la compréhension de l'impact sur les petites entreprises du crédit accordé par les banques;
- comparer les tendances de crédit à d'autres tendances économiques;
- comparer les prêts courants avec la demande éventuelle.

Le lecteur notera que bien que le présent rapport soit détaillé, il a certaines limites, la principale étant que le cadre chronologique des tableaux n'est pas très long; en effet la période totale dont il est question dans chacun de ces tableaux est inférieure à deux ans (c'est-à-dire sept trimestres). Par conséquent, les données n'indiquent habituellement pas de tendances marquées (toutefois, les données sont à jour, car les derniers renseignements remontent au troisième trimestre de 1997). Il faut également noter que certains tableaux n'indiquent aucun résultat pour des raisons de confidentialité.

Mais d'abord, quelques remarques qui faciliteront au lecteur la consultation du cahier s'imposent. Les deux premières pages présentent l'analyse générale du rapport; suivent ensuite les tableaux. Tous les tableaux comportent deux axes verticaux : celui de gauche présente les autorisations (en milliards de dollars) et renvoie aux autorisations de prêts des banques à charte, et celui de droite présente le PIB par région ou secteur. L'axe horizontal mesure les trimestres entre le quatrième trimestre de 1995 et le troisième trimestre de 1997. Les tableaux sont répartis en trois catégories : la partie I touche les prêts aux petites entreprises, par importance; la partie II, les prêts aux petites entreprises, par banque; la partie III, les prêts aux petites entreprises, selon l'importance du secteur économique au Canada.

Le BEPE encourage les lecteurs du cahier *Les prêts aux petites entreprises* à lui communiquer leurs idées sur la façon de rendre ce rapport plus utile et convivial en téléphonant à **Rizak Abdullahi** au 954-3601 ou en lui envoyant un courriel ([abdullahi.rizak@ic.gc.ca](mailto:abdullahi.rizak@ic.gc.ca)).

## **NOTES SUR L'AUTORISATION DES PRÊTS DES BANQUES À CHARTE (du quatrième trimestre de 1995 au troisième trimestre de 1997)**

Les données les plus récentes révèlent que les petites et moyennes entreprises (PME) ont recours à un financement externe pour leurs entreprises seulement une fois tous les deux ans, environ. Selon une étude de Thompson Lightstone & Co. Ltd. réalisée en 1997, seulement 32 % des PME ont déclaré demander un financement auprès d'une institution financière (par rapport à 36 % en 1996). De plus, une PME sur trois déclare qu'elle ne s'est jamais adressée à une institution financière pour obtenir du financement. Selon la même étude, lorsque les petites entreprises recherchent un financement extérieur, les sept grandes banques commerciales représentent à peine seulement la moitié de ce financement obtenu sous forme de crédit aux petites entreprises. Parmi d'autres sources de financement, mentionnons le crédit-bail, les marchés conventionnels et non conventionnels de capital de risque ainsi que les marchés publics de capital.

- Les prêts aux petites entreprises, exprimés en pourcentage des prêts autorisés dans le crédit total accordé aux entreprises, montrent une baisse constante depuis le deuxième trimestre de 1996, où l'ensemble des autorisations de prêts inférieurs à 250 000 \$ indiquent une baisse plus prononcée que les autorisations inférieures à 100 000 \$ et à 50 000 \$.

### **1.0 Prêts aux petites entreprises selon l'importance de l'autorisation au Canada (pages 1-11)**

- Neuf pour cent des PME canadiennes exercent leurs activités dans la région de l'Atlantique; elles représentent seulement 7 % des autorisations de prêts des banques à charte.
- Vingt-quatre pour cent des PME canadiennes sont situées au Québec et elles représentent 22 % des autorisations de prêts des banques à charte.
- L'Ontario regroupe 33 % des PME canadiennes; son pourcentage d'autorisations de prêts des banques à charte représente 38 % du total du Canada.

Le Grand Toronto compte 8 % des PME canadiennes, et reçoit 11 % des autorisations de prêts des banques à charte du Canada.

Le sud-ouest de l'Ontario compte 20 % des prêts des banques à charte, alors qu'on n'y trouve que 17 % des PME canadiennes.

- Dans les Prairies, le pourcentage d'autorisations de prêts des banques à charte (19 %) est identique à son pourcentage de PME (19 %).
- La Colombie-Britannique et les Territoires regroupent 16 % des PME canadiennes, et reçoivent 15 % des autorisations de prêts des banques à charte.

## **2.0 Prêts aux petites entreprises par les banques au Canada (pages 12-22)**

- Les tendances révèlent des habitudes de prêt relativement stables au cours des sept trimestres, avec quelques variations minimales.
- Dans les Prairies, les prêts accordés aux petites entreprises ont été à un taux constant dans quatre grandes banques sur six.

## **3.0 Prêts aux petites entreprises selon l'importance des secteurs économiques au Canada (pages 23-45)**

- Six pour cent des PME canadiennes exercent leurs activités dans le secteur de l'agriculture et elles ont reçu 19 % des autorisations de prêts des banques à charte au cours des sept derniers trimestres.
- Les 2 % des PME canadiennes qui composent les secteurs de l'abattage d'arbres et de la foresterie récoltent 1 % des prêts des banques à charte.
- Le secteur des mines regroupe 2 % des PME canadiennes, et 7 % des autorisations de prêts des banques à charte.
- Le secteur de la fabrication représente 6 % des PME canadiennes, et 7 % des autorisations des banques à charte.
- Douze pour cent des PME canadiennes se retrouvent dans le secteur de la construction; le secteur a reçu 7 % des prêts des banques à charte.
- Cinq pour cent des PME canadiennes se trouvent dans le secteur des communications, qui récolte 0,6 % des autorisations des banques à charte.
- Le secteur du commerce de détail représente 17 % des PME canadiennes, et 12 % des autorisations des banques à charte.
- Les secteurs de l'immobilier et de l'assurance regroupent 4 % des PME canadiennes et obtiennent 5,5 % des autorisations de prêts des banques à charte.
- Le secteur des services aux entreprises compte 10 % des PME du Canada, par rapport à 6,8 % des autorisations des banques à charte.
- Le secteur des services de santé et des services sociaux récolte 5,6 % des autorisations des banques à charte, alors qu'il compte 8 % des PME canadiennes.
- Le secteur de l'hébergement, des aliments et des boissons (qui sert souvent d'indicateur pour l'industrie du tourisme) regroupe 8 % des PME canadiennes et 4,6 % des autorisations des banques à charte.

- Le secteur des « autres services », l'un des secteurs de PME les plus importants, compte 12 % des PME et 9 % des autorisations de banques à charte.

**Les prêts aux petites entreprises : analyse des tendances**  
**(du 4<sup>e</sup> trimestre de 1995 au 3<sup>e</sup> trimestre de 1997)**

**AVANT-PROPOS**

Le Bureau de l'entrepreneurship et de la petite entreprise (BEPE) d'Industrie Canada est heureux de présenter le premier numéro d'une publication qui a pour titre *Les prêts aux petites entreprises : analyse des tendances*. De façon générale, le document en question vise à fournir en temps opportun des renseignements utiles aux membres du Comité de l'industrie et à d'autres parlementaires. Pour y arriver, les auteurs de la publication se donnent les objectifs suivants :

- mieux faire comprendre l'incidence du crédit commercial qu'autorisent les banques sur les petites entreprises;
- comparer les tendances relatives au crédit à d'autres tendances économiques;
- comparer la situation effective et la demande potentielle en ce qui concerne les prêts.

Signalons que, si précis que soient les chiffres présentés dans le rapport, le lecteur doit demeurer conscient de certaines des limites de la démarche. D'abord et avant tout, la période dont il est question dans les tableaux n'est pas particulièrement longue — dans chacun des cas, elle est de moins de deux ans (sept trimestres). Par conséquent, les données présentées ne font généralement pas ressortir des tendances significatives (par contre, les données sont « à jour », les dernières portant sur le troisième trimestre de 1997). Autre lacune : certains tableaux comporteront des résultats nuls, en raison de considérations liées à la confidentialité des renseignements.

Le lecteur soucieux de bien utiliser le document est prié de tenir compte des considérations suivantes : les deux premières pages renferment une analyse générale. Suivent alors les tableaux. Tous les tableaux comportent deux colonnes : celle de gauche s'intitule « Autorisation (en milliards de dollars) » — il s'agit des prêts autorisés par les banques à charte. La colonne de droite, quant à elle, a pour objet le PIB déterminé par région ou par secteur. L'axe horizontal concerne les trimestres envisagés, allant du quatrième trimestre de 1995 au troisième trimestre de 1997. Les diagrammes se répartissent en trois grandes catégories : dans la Partie I, il s'agit des prêts aux petites entreprises selon la taille; dans la Partie II, ce sont les prêts aux petites entreprises selon la banque; et la Partie III, les prêts aux petites entreprises selon leur taille par rapport au secteur économique au Canada.

Le BEPE encourage le lecteur à faire part d'observations susceptibles d'améliorer le produit. Si vous avez des suggestions qui permettraient de rendre le rapport plus utile ou plus facile d'accès, n'hésitez pas à les transmettre à **Risak Abdullahi au 954-3601** — à l'adresse électronique : **abdullahi.rizak@ic.gc.ca**.

## **NOTES SUR LES AUTORISATIONS DE PRÊT PARMIS LES BANQUES À CHARTE (Du quatrième trimestre de 1995 au troisième trimestre de 1998)**

Selon les données les plus récentes, les petites et moyennes entreprises (PME) ne recourent à des sources extérieures pour financer leurs activités qu'une fois tous les deux ans. Selon une étude de Thompson Lightstone & Co., en 1997, 32 p. 100 seulement des PME ont déclaré avoir demandé des fonds à un établissement financier (ce qui représente une baisse de 36 p. 100 par rapport à 1996). En outre, une PME sur trois signale ne s'être jamais adressée à un établissement financier pour demander du financement. D'après la même étude, les grandes banques commerciales ne comptent que pour la moitié environ du financement ainsi autorisé. Parmi les autres sources de financement pour les PME, il faut compter le crédit-bail, le capital-risque (de sources officielles ou officieuses) et le capital du secteur public.

### **1.0 Prêts aux petites entreprises selon la taille au Canada (pages 1-11)**

- Neuf pour cent des PME canadiennes se trouvent dans la région de l'Atlantique. Elles n'obtiennent que 7 p. 100 des prêts autorisés par les banques à charte.
- Vingt-quatre pour cent des PME canadiennes sont situées au Québec. Elles revendiquent 22 p. 100 de l'ensemble des prêts autorisés par les banques à charte.
- L'Ontario compte 33 p. 100 des PME du Canada. Les prêts que leur autorisent les banques à charte représentent 38 p. 100 du total canadien.

Le Grand Toronto renferme 8 p. 100 des PME canadiennes et reçoit 11 p. 100 des prêts autorisés par les banques à charte du Canada.

Le Sud-Ouest de l'Ontario compte 20 p. 100 des banques à charte et 17 p. 100 des PME.

- Le pourcentage des prêts autorisés par les banques à charte (19 p. 100) est égal au pourcentage des PME (19 p. 100) dans les Prairies.
- La Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest abritent 16 p. 100 des PME du Canada et reçoivent 15 p. 100 des prêts autorisés par les banques à charte.

### **2.0 Prêts aux petites entreprises selon la banque au Canada (pages 12-22)**

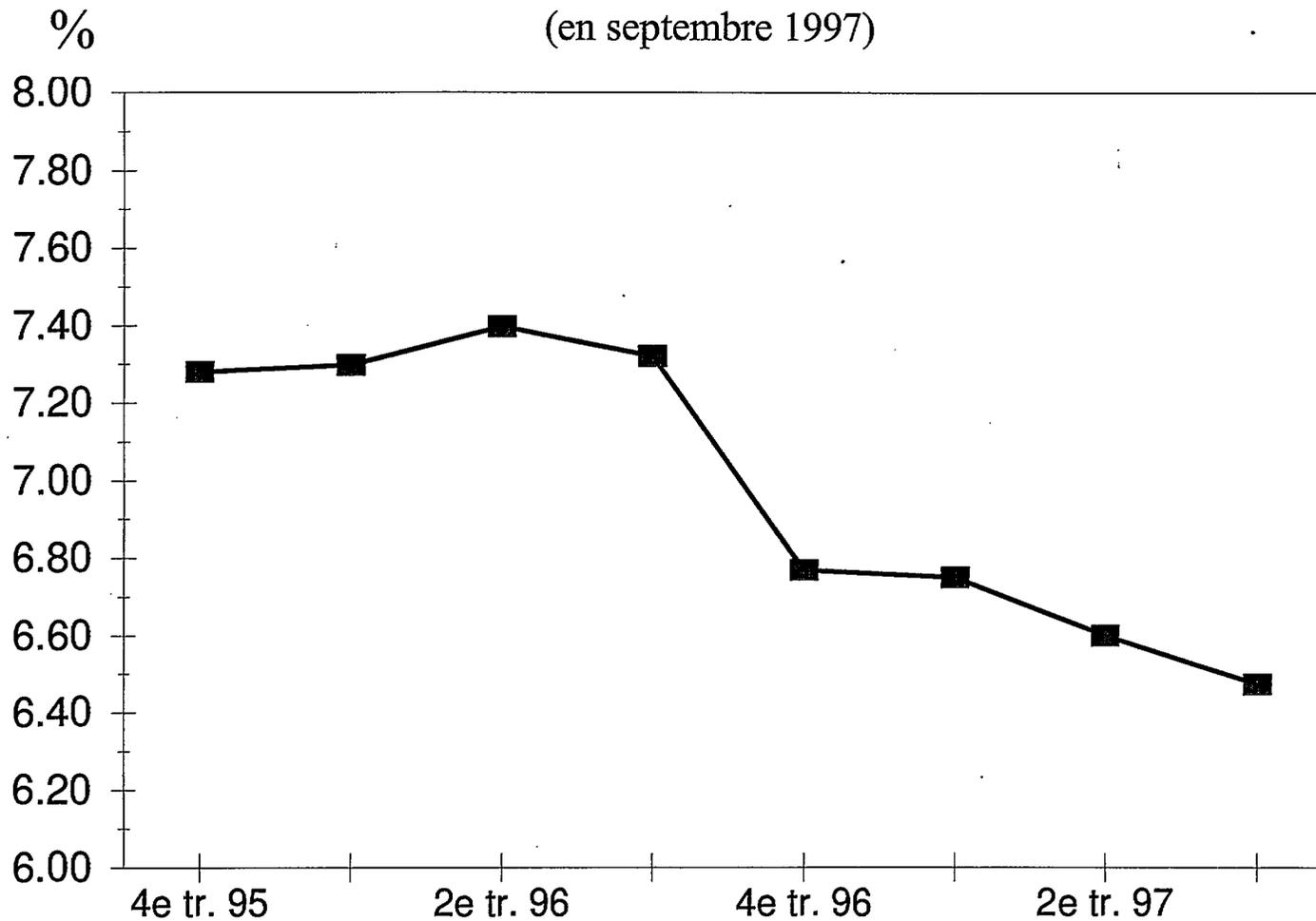
- Les tendances en matière de prêts demeurent relativement stables sur les sept trimestres à l'étude. Seuls quelques écarts d'ordre mineur sont enregistrés.
- Les prêts aux petites entreprises dans les Prairies demeurent à un taux constant pour quatre des six grandes banques.

### 3.0 Prêts aux petites entreprises selon la taille, par rapport aux secteurs économiques au Canada (pages 23-45)

- Six pour cent des PME canadiennes oeuvrent dans le secteur agricole. Elles ont reçu 19 p. 100 des prêts autorisés par les banques à charte au cours des sept derniers trimestres.
- Les 2 p. 100 de PME canadiennes qui oeuvrent dans le secteur de l'exploitation forestière obtiennent 1 p. 100 des prêts consentis par les banques à charte.
- Le secteur de l'exploitation minière renferme 2 p. 100 de l'ensemble des PME du Canada. Celles-ci obtiennent 0,7 p. 100 des prêts autorisés par les banques à charte.
- Le secteur de la fabrication revendique 6 p. 100 des PME canadiennes. Celles-ci obtiennent 7 p. 100 des prêts autorisés par les banques à charte.
- Douze pour cent des PME canadiennes évoluent dans le secteur de la construction — secteur qui obtient 7 p. 100 des prêts consentis par les banques à charte.
- Cinq pour cent des PME canadiennes oeuvrent dans le secteur des communications, auxquelles revient 0,6 p. 100 des prêts autorisés par les banques à charte.
- Le secteur du commerce de détail renferme 17 p. 100 des PME canadiennes et reçoit dans l'ensemble 12 p. 100 des prêts autorisés par les banques à charte.
- Les secteurs de l'immobilier et de l'assurance regroupent 4 p. 100 des PME canadiennes. Celles-ci reçoivent 5,5 p. 100 de l'ensemble des prêts autorisés par les banques à charte.
- Le secteur des services aux entreprises compte 10 p. 100 des PME canadiennes, par rapport aux 6,8 p. 100 des prêts autorisés par les banques à charte qu'il reçoit.
- Le secteur de la santé et des services sociaux obtient 5,6 p. 100 des prêts autorisés par les banques à charte tout en renfermant 8 p. 100 des PME canadiennes.
- Le secteur de l'hébergement, des aliments et des boissons (qui désigne souvent le secteur du tourisme) compte pour 8 p. 100 des PME canadiennes et pour 4,6 p. 100 des prêts autorisés par les banques à charte.
- Les « autres services », un des secteurs les plus importants du point de vue des PME, revendiquent 12 p. 100 de l'ensemble des petites et moyennes entreprises et obtiennent 9 p. 100 des prêts autorisés par les banques à charte.

## Prêts aux petites entreprises \* selon la taille du prêt autorisé exprimés en pourcentage du crédit aux entreprises total

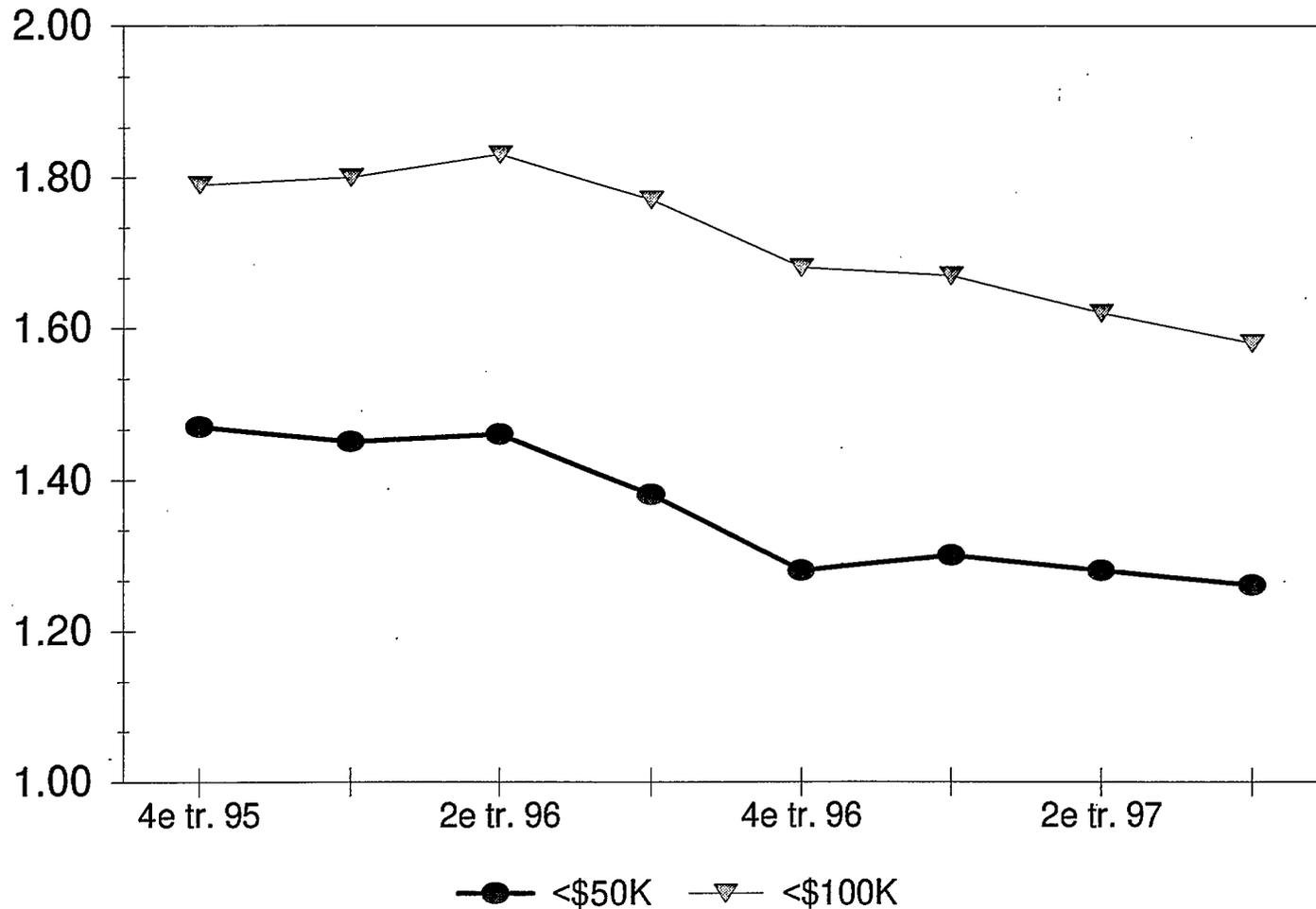
(en septembre 1997)



\* Autorisations de prêts de moins de 250 000 \$ figurant dans Statistiques sur le crédit aux entreprises, Association des banquiers canadiens, 1997

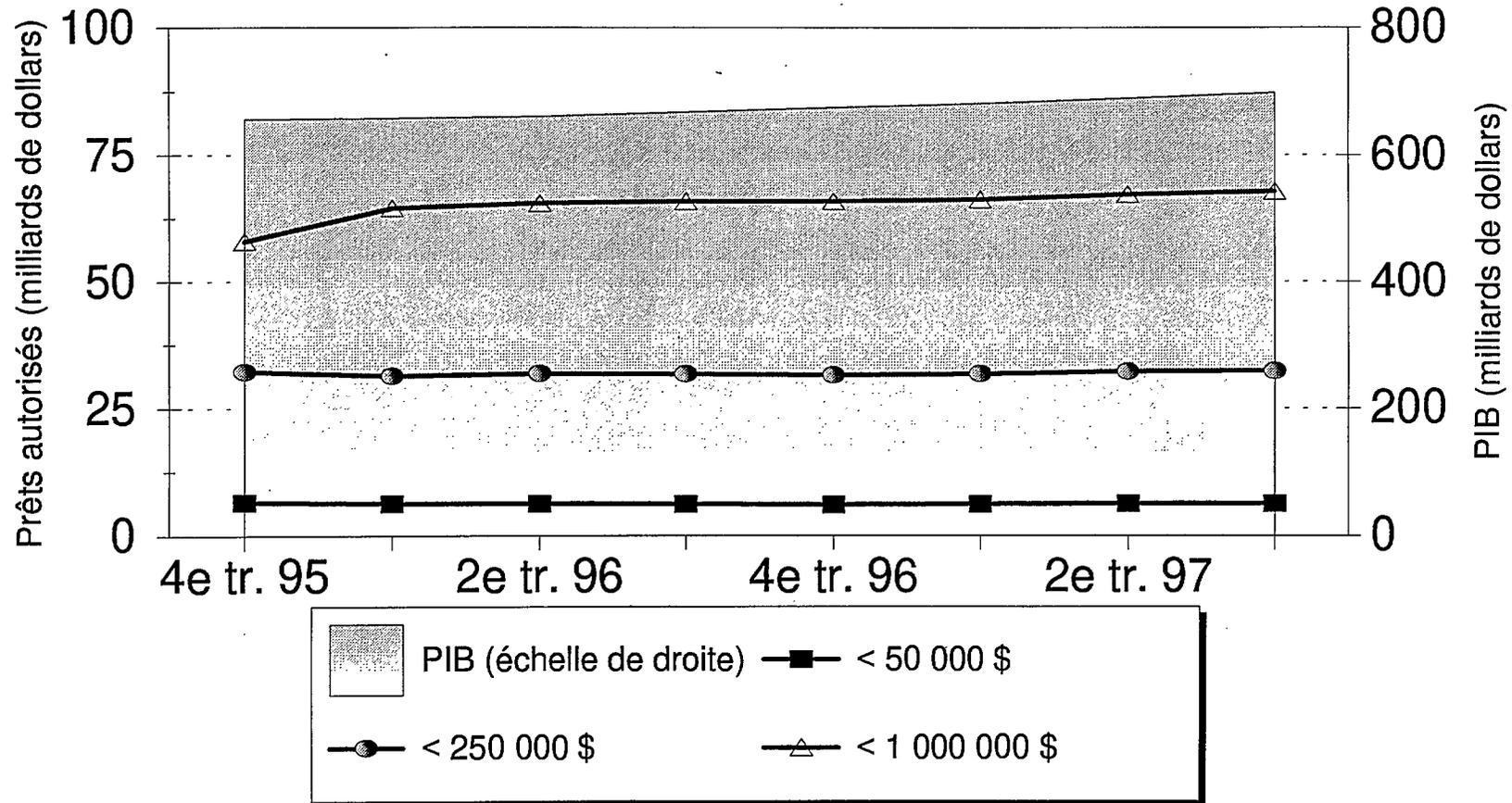
# Prêts aux petites entreprises \* selon la taille du prêt autorisé exprimés en pourcentage du crédit aux entreprises total

(en septembre 1997)



\* Autorisations de prêts figurant dans Statistiques sur le crédit aux entreprises, Association des banquiers canadiens, 1997

# Prêts aux petites entreprises\*, selon le montant autorisé au Canada

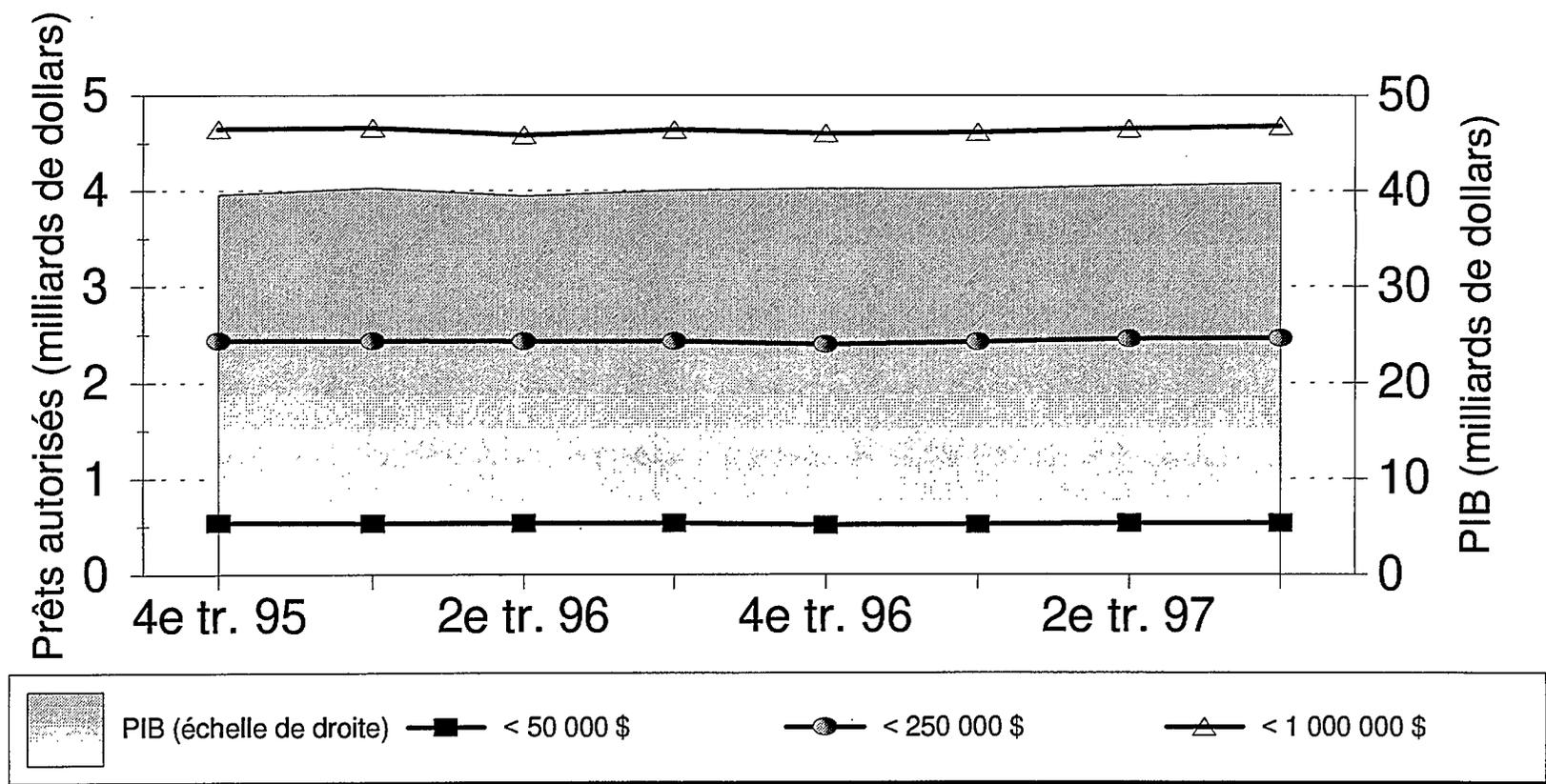


\*Prêts autorisés selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon le montant dans la région de l'Atlantique

9 % des PME caadiennes exercent des activités dans cette région, qui a reçu 7 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)\*\*

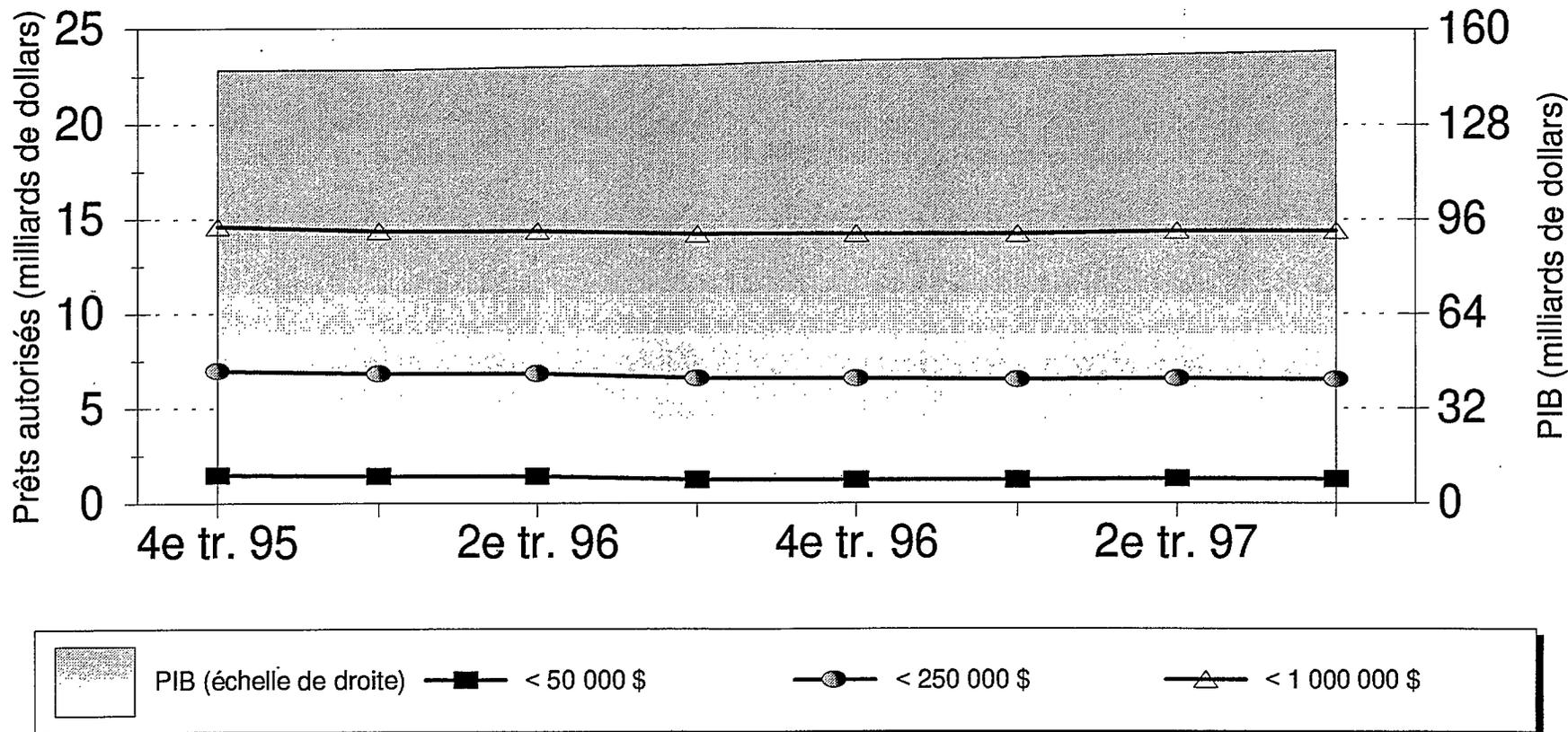


\*Prêts autorisés selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

\*\* Selon les données publiées dans « Small and Medium-Sized Businesses in Canada », Thompson Lightstone, 1997. Le PIB de cette région est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Colnference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon le montant au Québec

24 % des PME canadiennes sont situées dans cette région, qui a reçu 22 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)\*\*

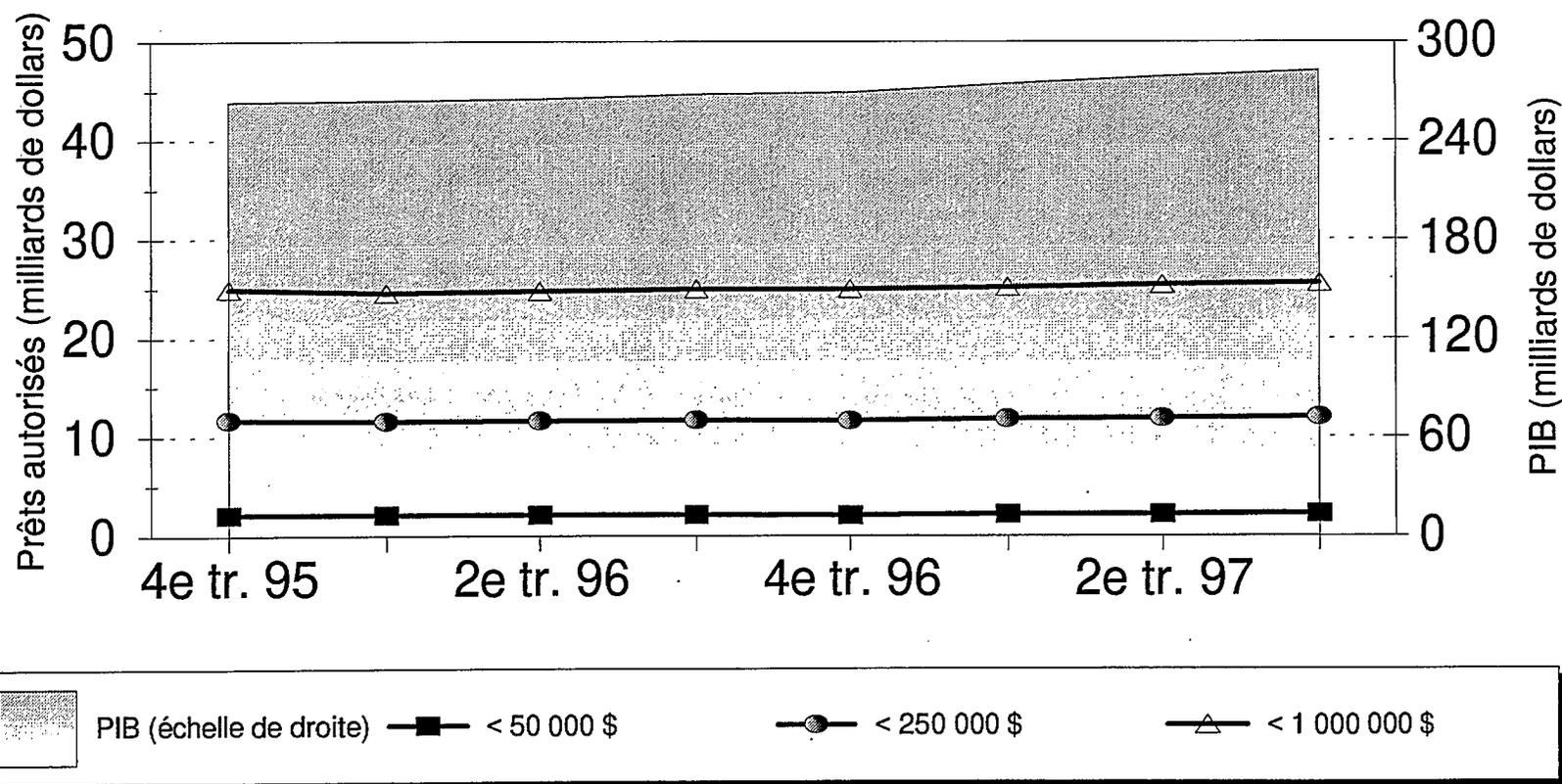


\* Prêts autorisés selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

\*\* Selon les données publiées dans « Small and Medium-Sized Businesses in Canada », Thompson Lightstone, 1997. Le PIB du Québec est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon le montant en Ontario

33 % des PME canadiennes exercent des activités dans cette région, qui a reçu 38 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)\*\*

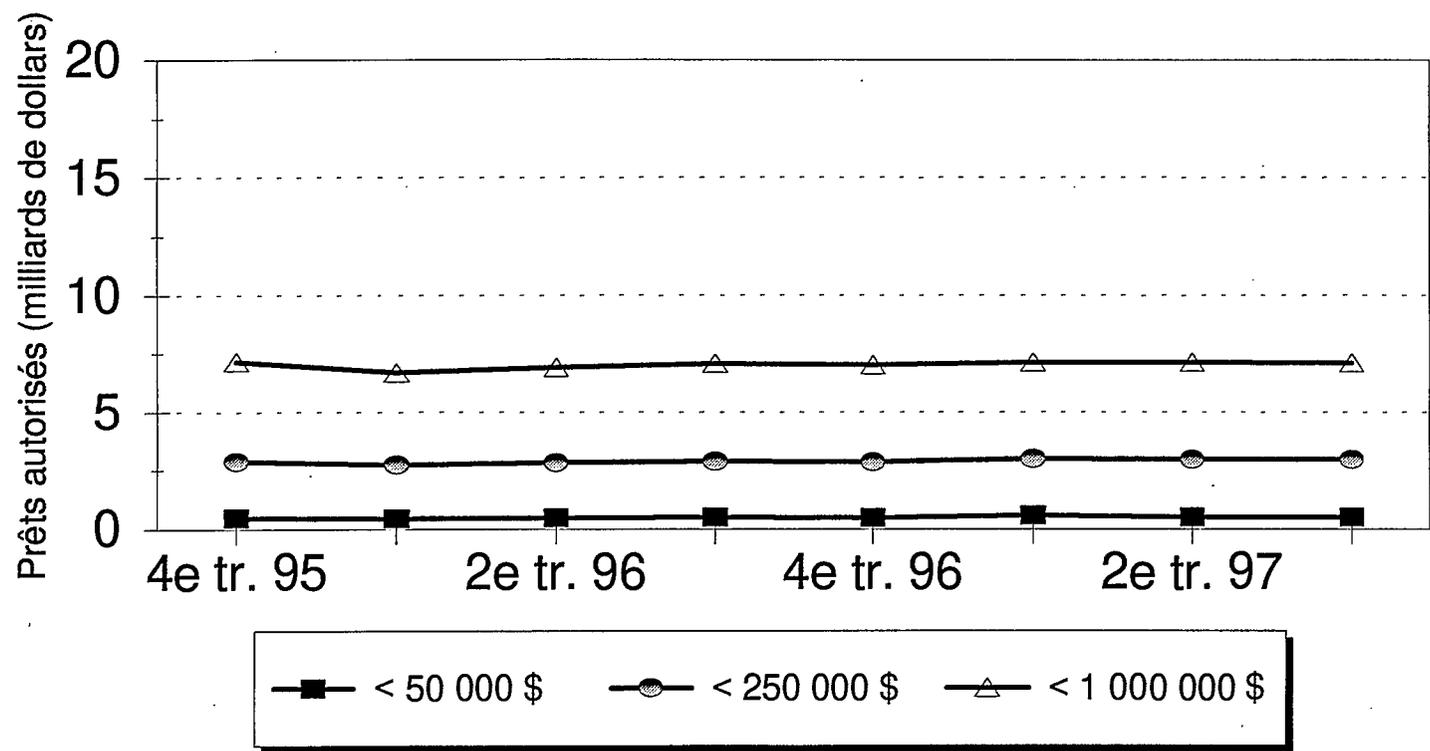


\*Prêts autorisés selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

\*\* Selon les données publiées dans « Small and Medium-Sized businesses in Canada », Thompson Lightstone, 1997. Le PIB de l'Ontario est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon le montant dans le Grand Toronto

8 % des PME canadiennes exercent des activités dans cette région, qui a reçu 11 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)\*\*

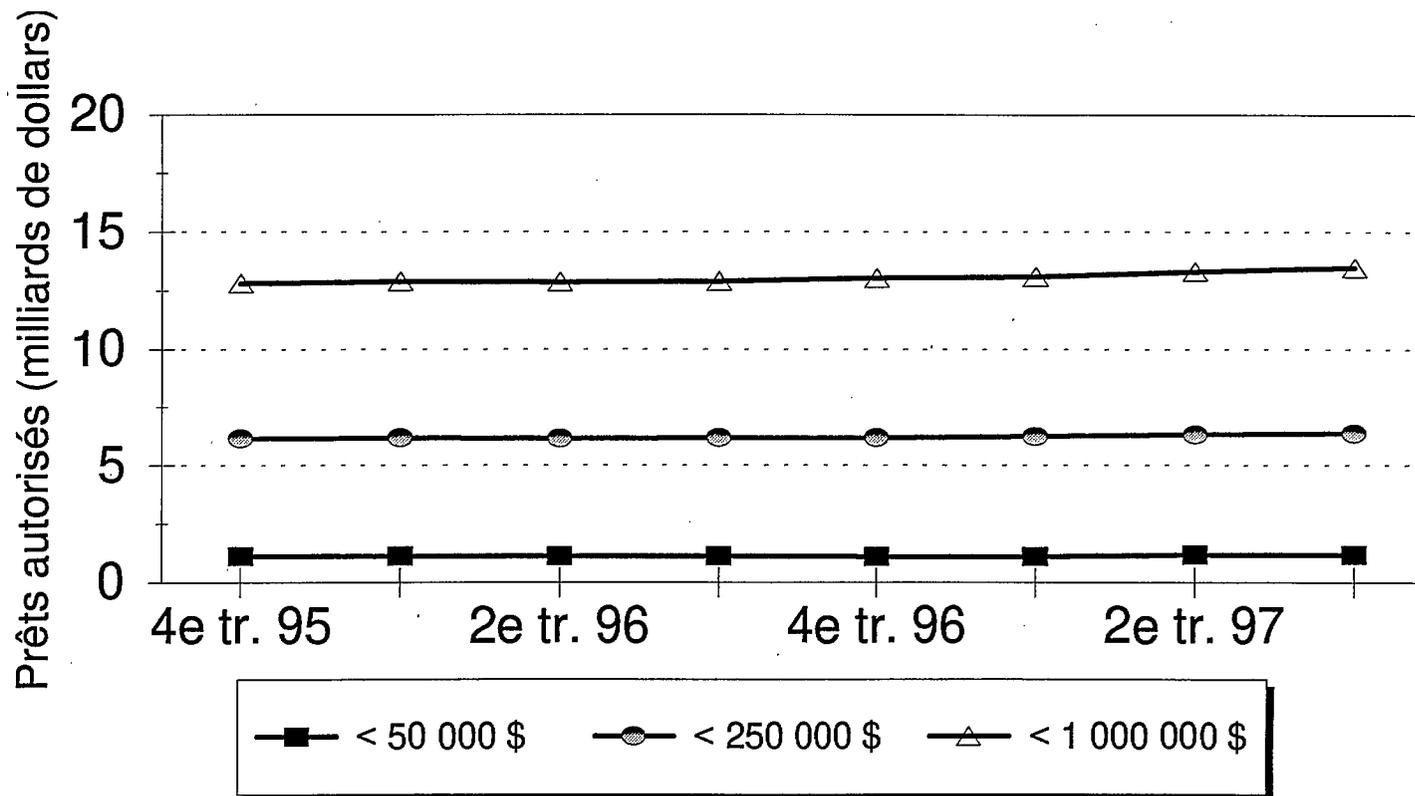


\*Prêts autorisés selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

\*\*Selon les données publiées dans « Small and Medium-Sized Businesses in Canada », Thompson Lightstone, 1997. Le PIB n'est pas disponible au niveau infraprovincial.

# Prêts aux petites entreprises\*, selon le montant dans le Sud-Ouest de l'Ontario

17 % des PME canadiennes exercent des activités dans cette région, qui a reçu 20 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)\*

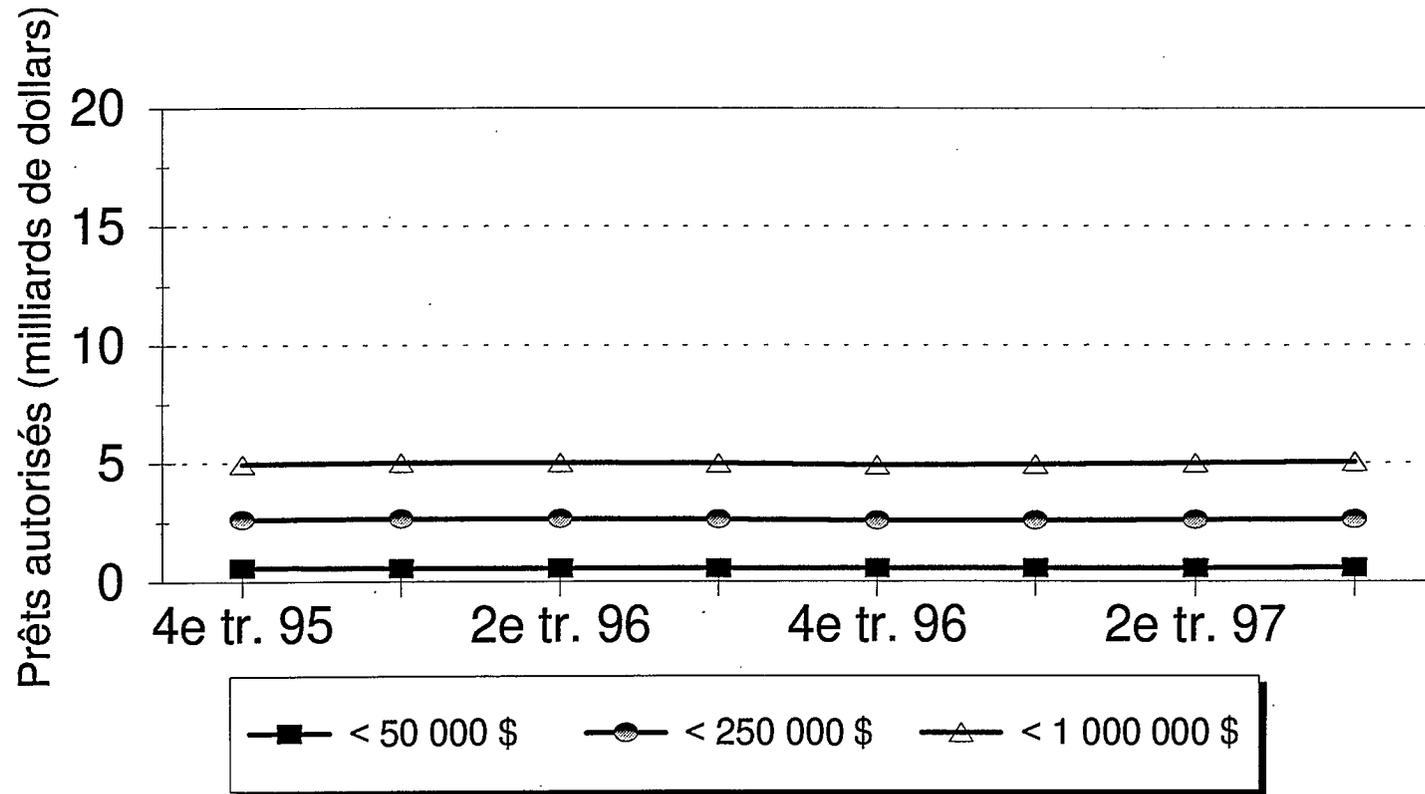


\*Prêts autorisés selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

\*\*Selon les données publiées dans « Small and Medium-Sized Businesses in Canada », Thompson Lightstone, 1997. Le PIB n'est pas disponible au niveau infraprovincial.

# Prêts aux petites entreprises\*, selon le montant dans le Nord et l'Est de l'Ontario

8 % des PME canadiennes exercent des activités dans cette région, qui a reçu 7,6 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)\*\*

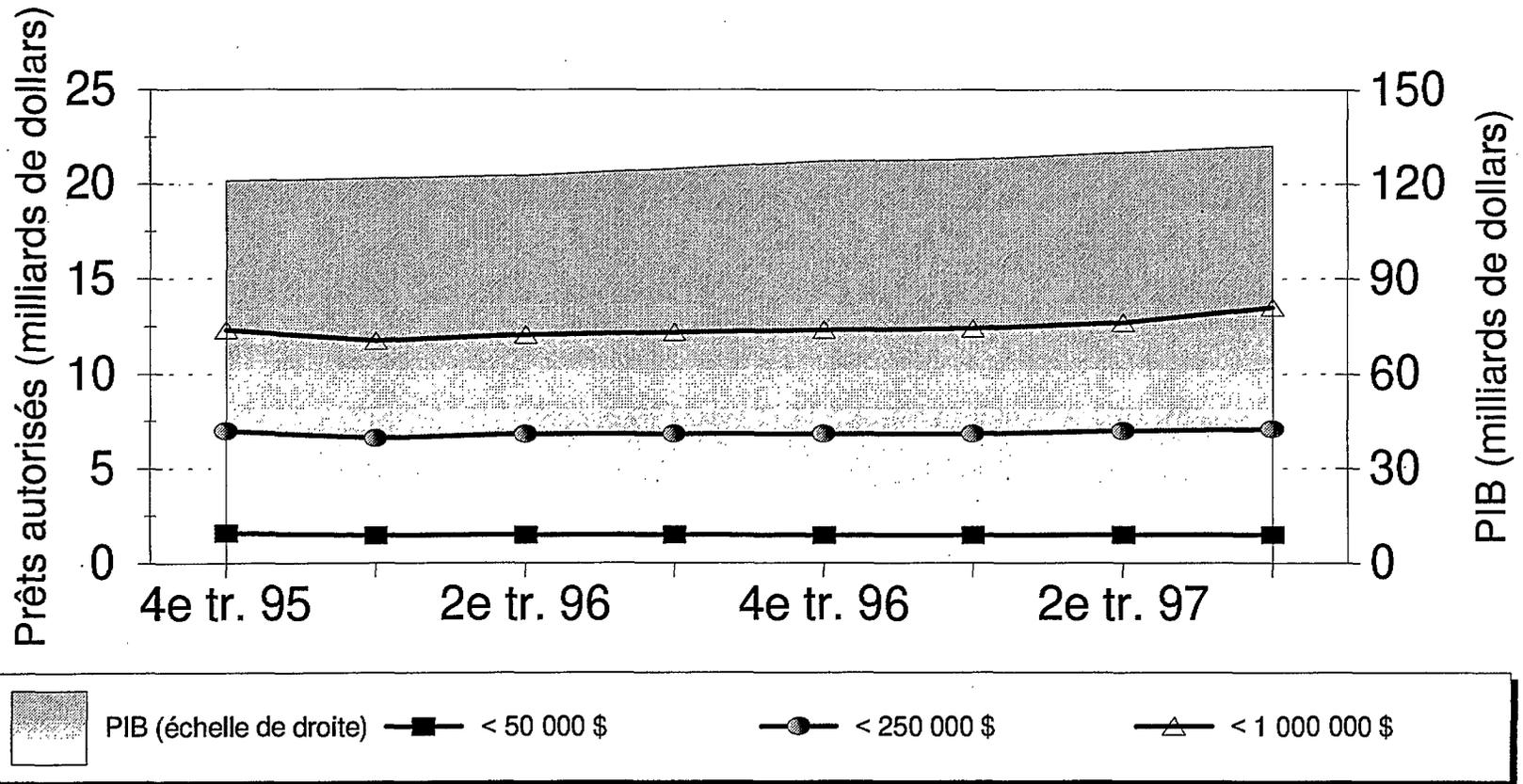


\*Prêts autorisés selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

\*\*Selon les données publiées dans « Small and Medium-Sized Businesses in Canada », Thompson Lightstone, 1997. Le PIB n'est pas disponible au niveau infraprovincial.

# Prêts aux petites entreprises\*, selon le montant dans les Prairies

19 % des PME canadiennes exercent des activités dans cette région, qui a reçu 19 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)\*\*

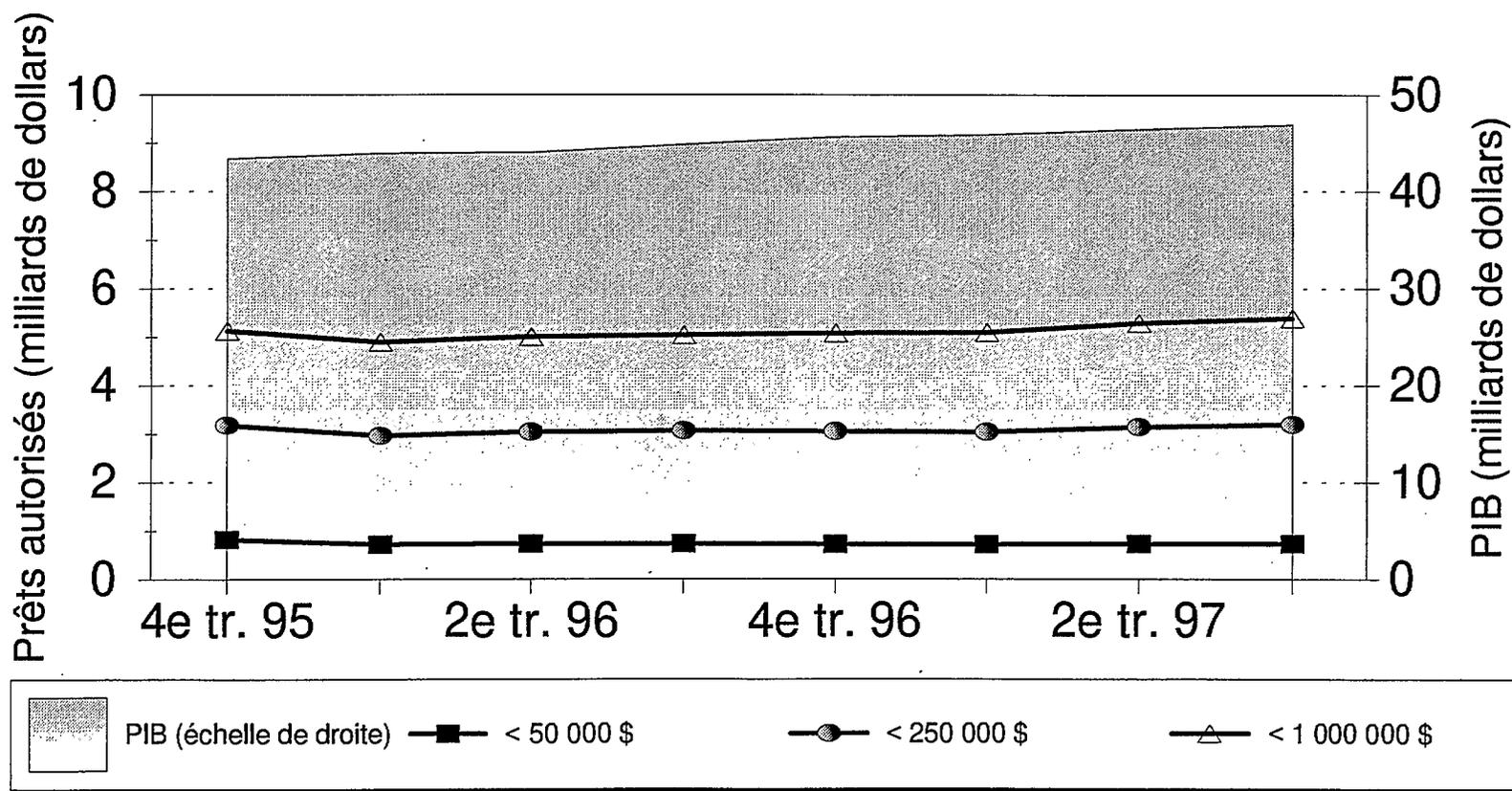


\*Prêts autorisés selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

\*\*Selon les données publiées dans « Small and Medium-Sized Businesses in Canada », Thompson Lightstone, 1997. Le PIB de cette région est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon le montant au Manitoba et en Saskatchewan

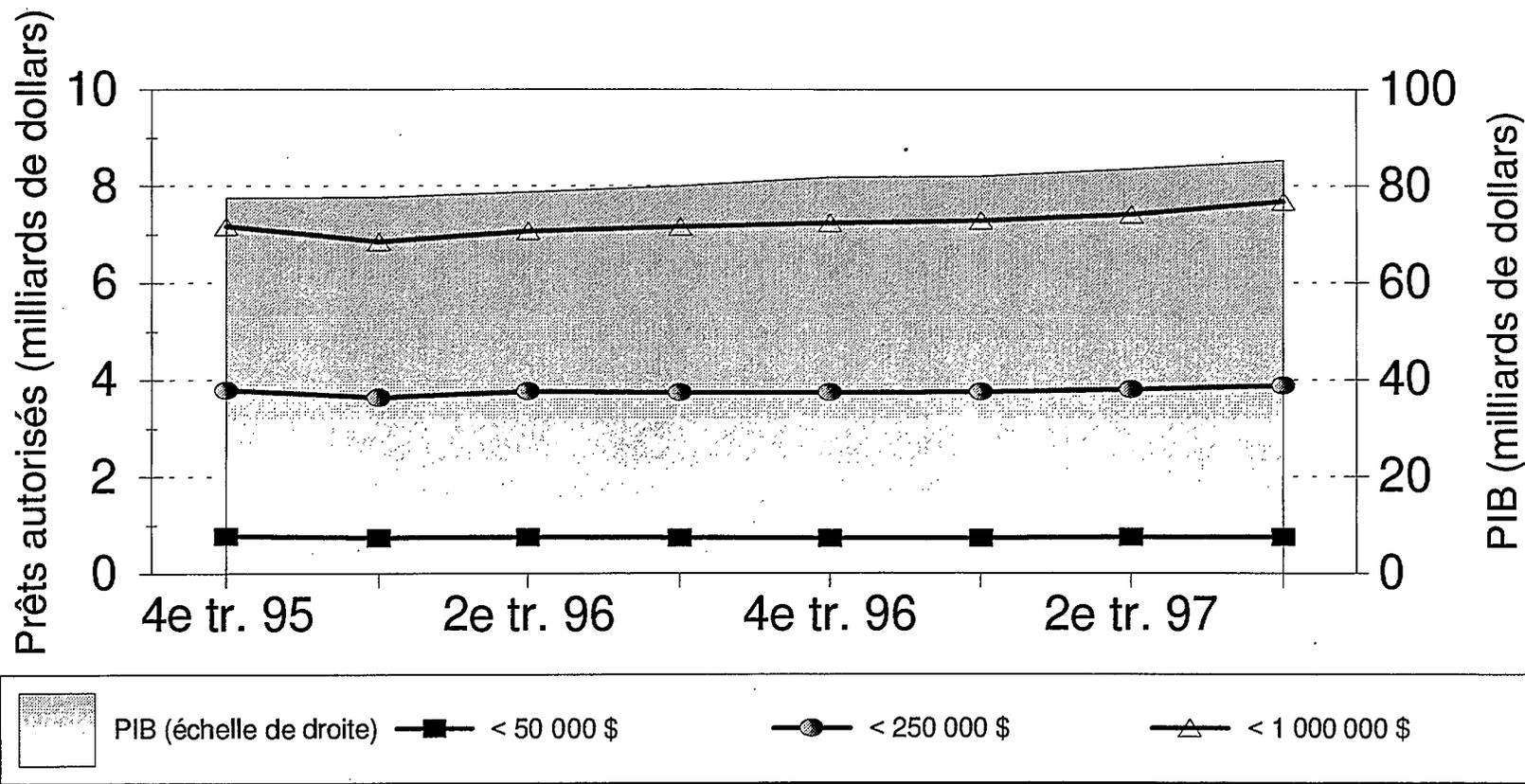
8 % des PME canadiennes sont situées dans cette région, qui a reçu 8 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)\*\*



\*Prêts autorisés selon les données publiées dans « Small and Medium-Sized Businesses in Canada », Thompson Lightstone, 1997. Le PIB de cette région est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon le montant en Alberta

11 % des PME canadiennes sont situées dans cette région, qui a reçu 11 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)\*\*

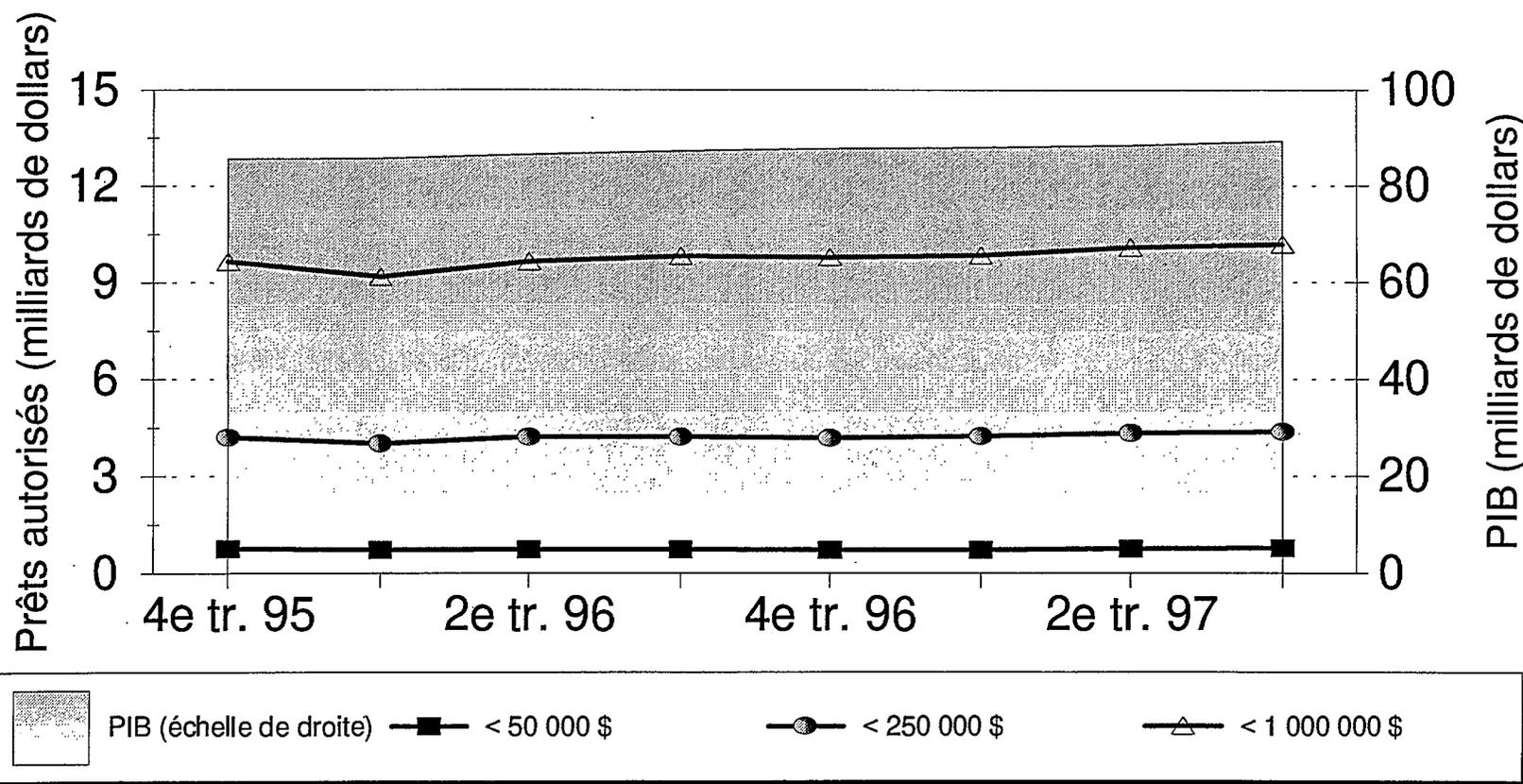


\*Prêts autorisés selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

\*\*Selon les données publiées dans « Small and Medium-Sized Businesses in Canada », Thompson Lightstone, 1997. Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon le montant en Colombie-Britannique et dans les territoires

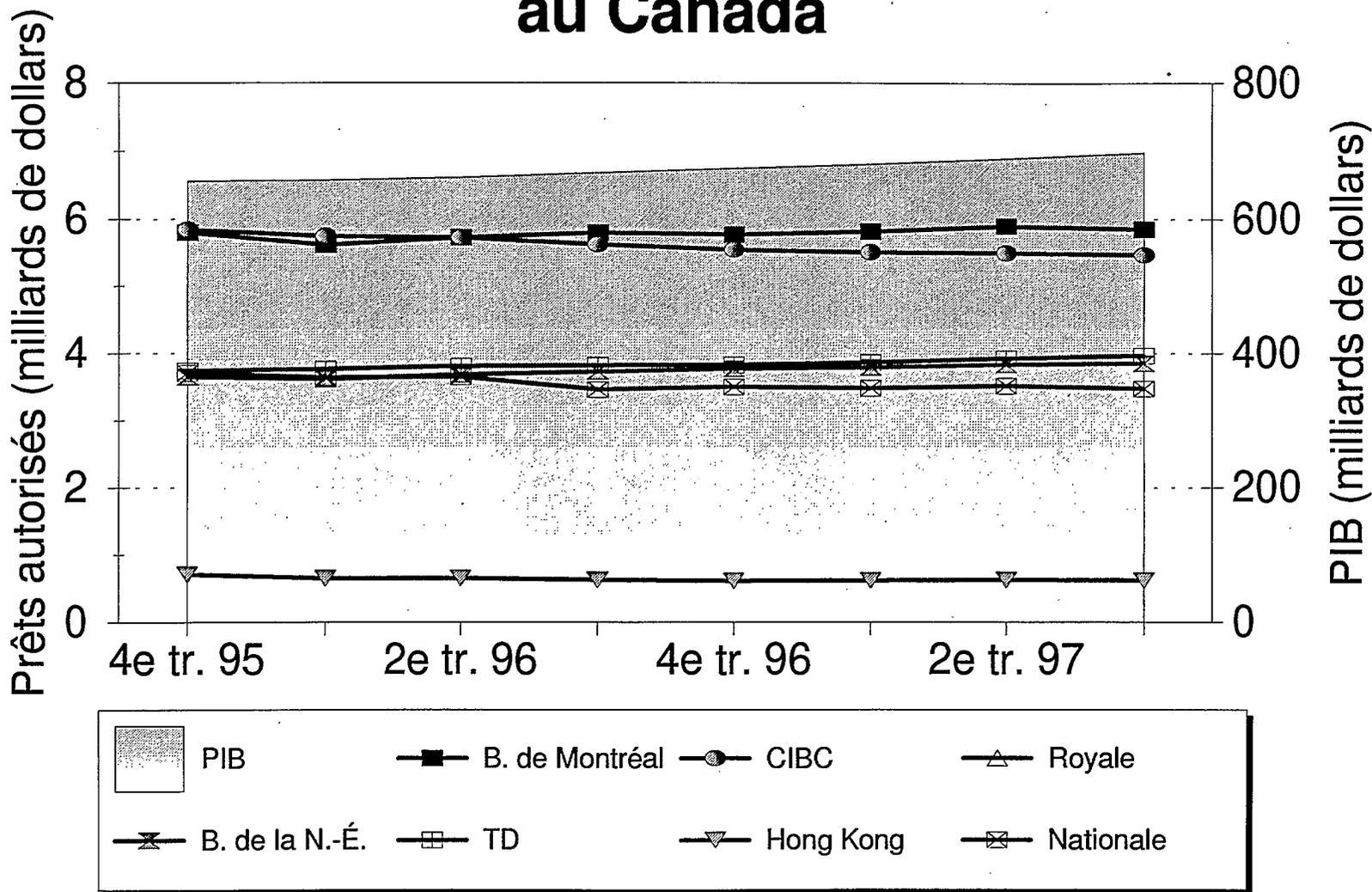
16 % des PME canadiennes sont situées dans cette région, qui a reçu 15 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)\*\*



\*Prêts autorisés selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

\*\*Selon les données publiées dans « Small and Medium-Sized Businesses in Canada », Thompson Lightstone, 1997. Le PIB de cette région est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon la banque au Canada

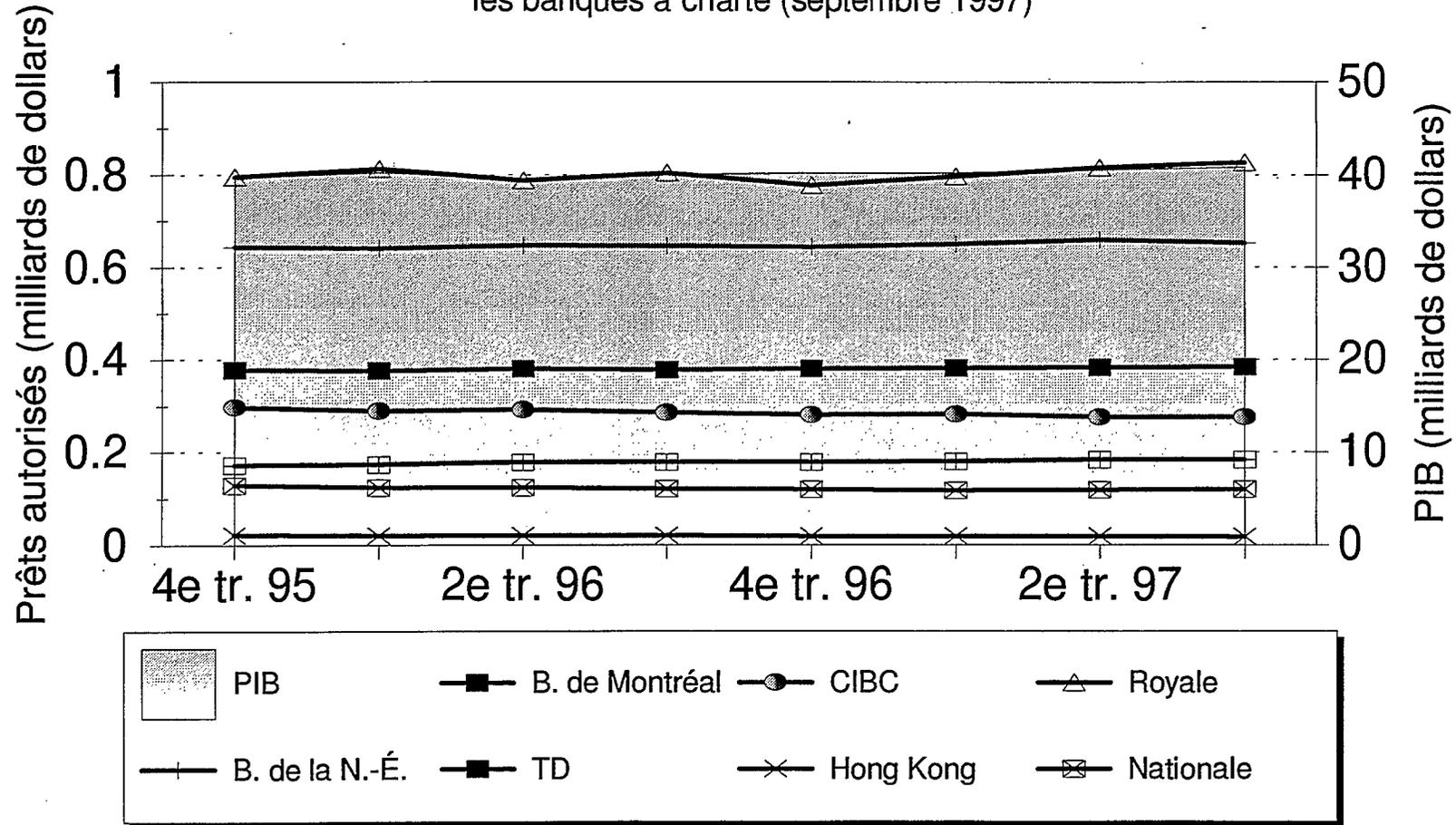


\*Prêts autorisés de moins de 250 000 \$, selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon la banque dans la région de l'Atlantique

9 % des PME canadiennes exercent des activités dans cette région, qui a reçu 7 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)

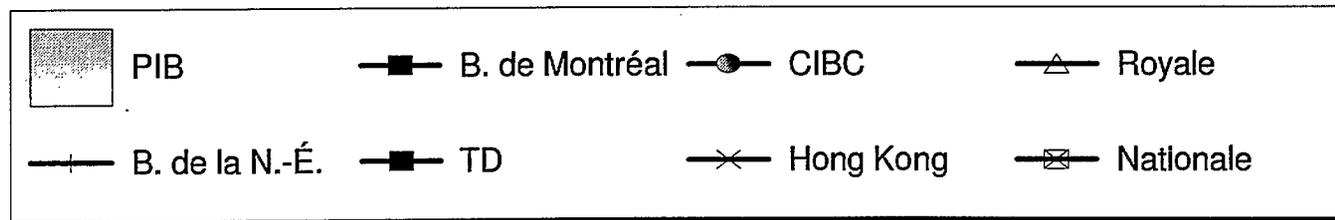
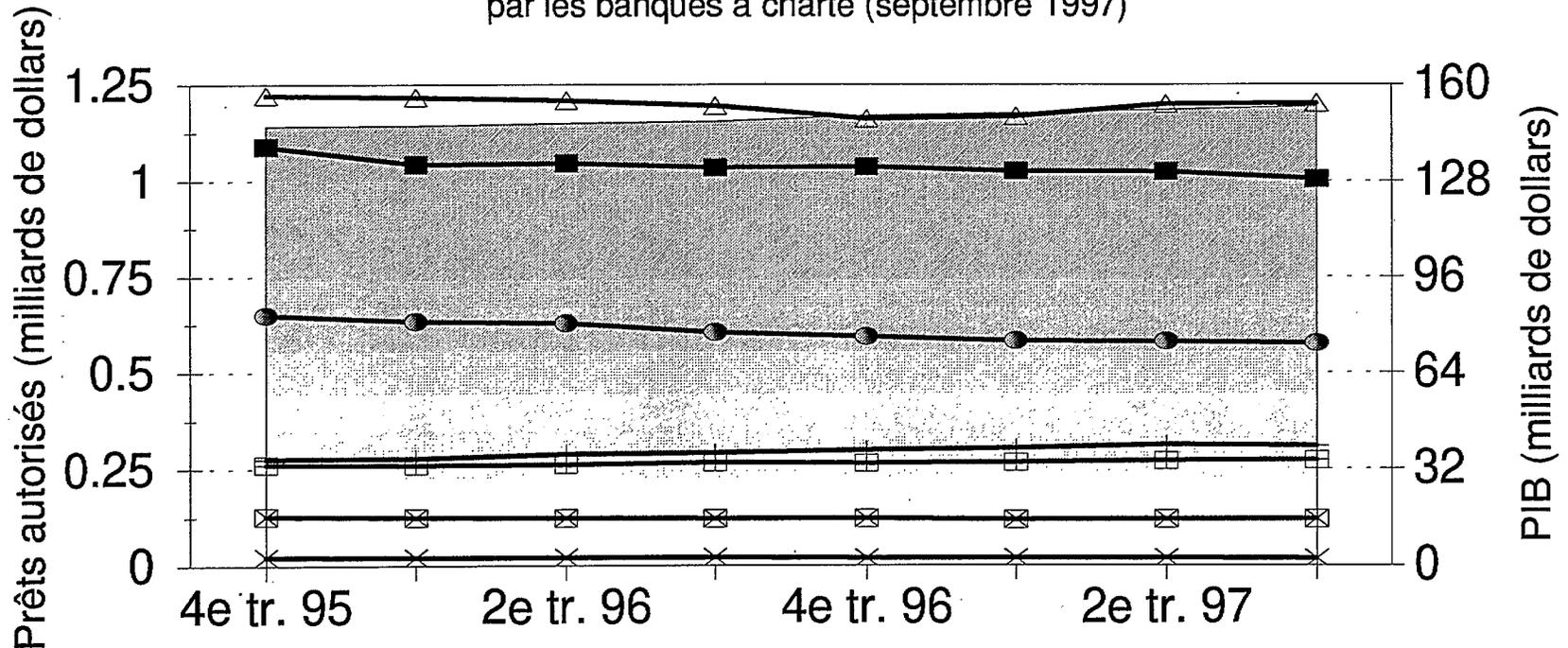


\*Prêts autorisés de moins de 250 000 \$, selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon la banque au Québec

24 % des PME canadiennes exercent des activités dans cette région, qui a reçu 22 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)

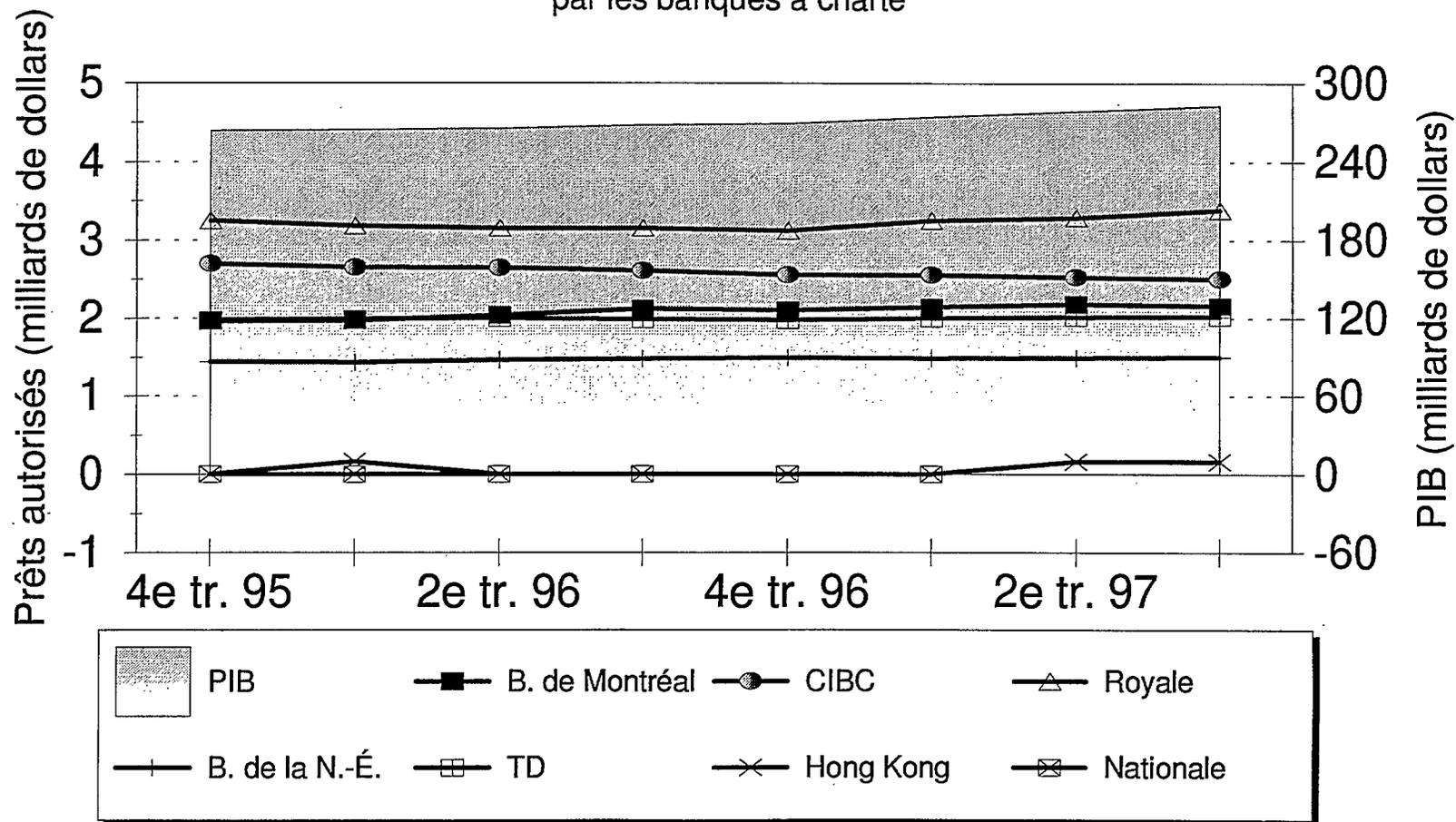


\*Prêts autorisés de moins de 250 000 \$, selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon la banque en Ontario

33 % des PME canadiennes exercent des activités dans cette région, qui a reçu 38 % des prêts autorisés par les banques à charte

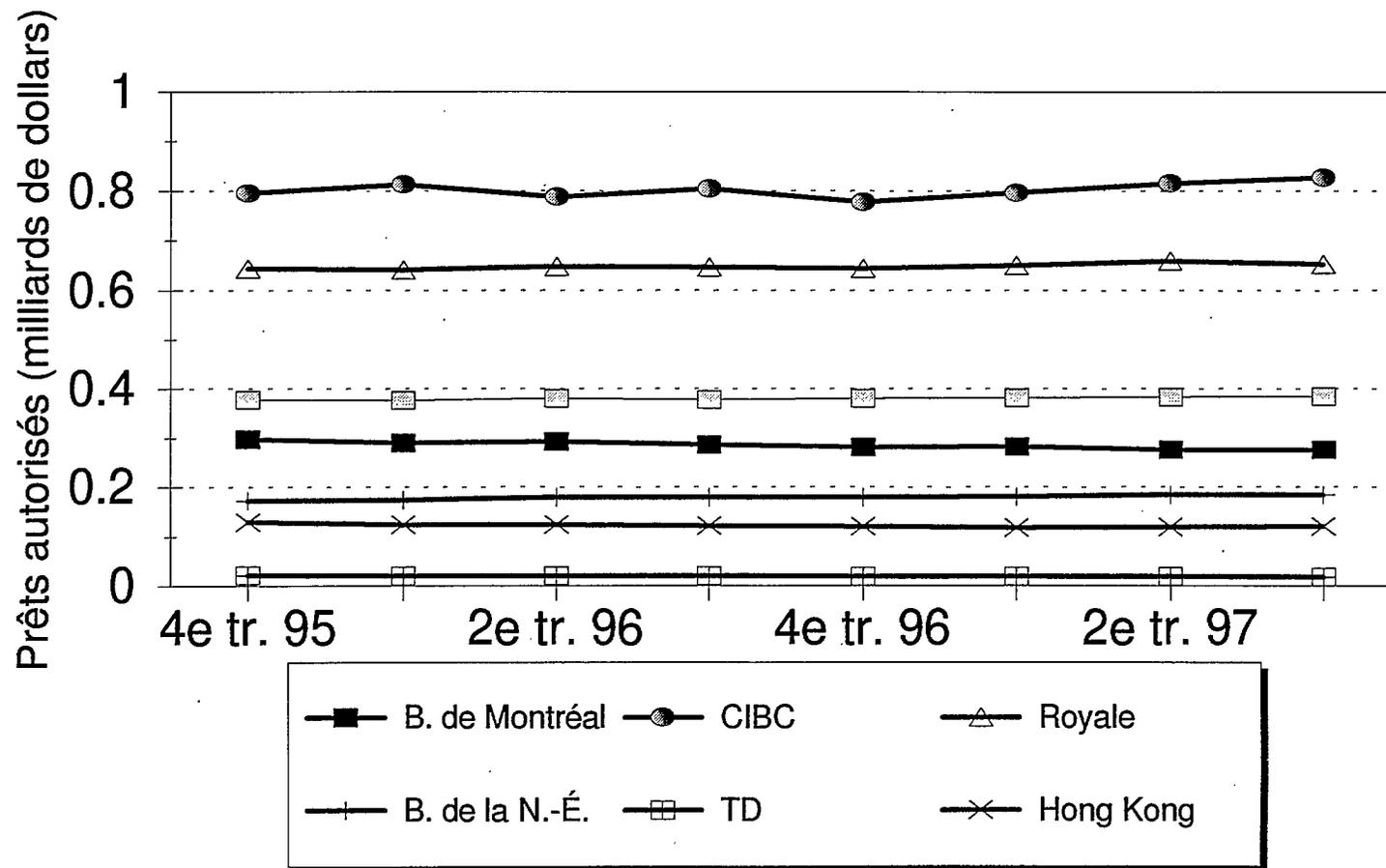


\*Prêts autorisés de moins de 250 000 \$, selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon la banque dans le Grand Toronto

8 % des PME canadiennes exercent des activités dans cette région, qui a reçu 11 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)

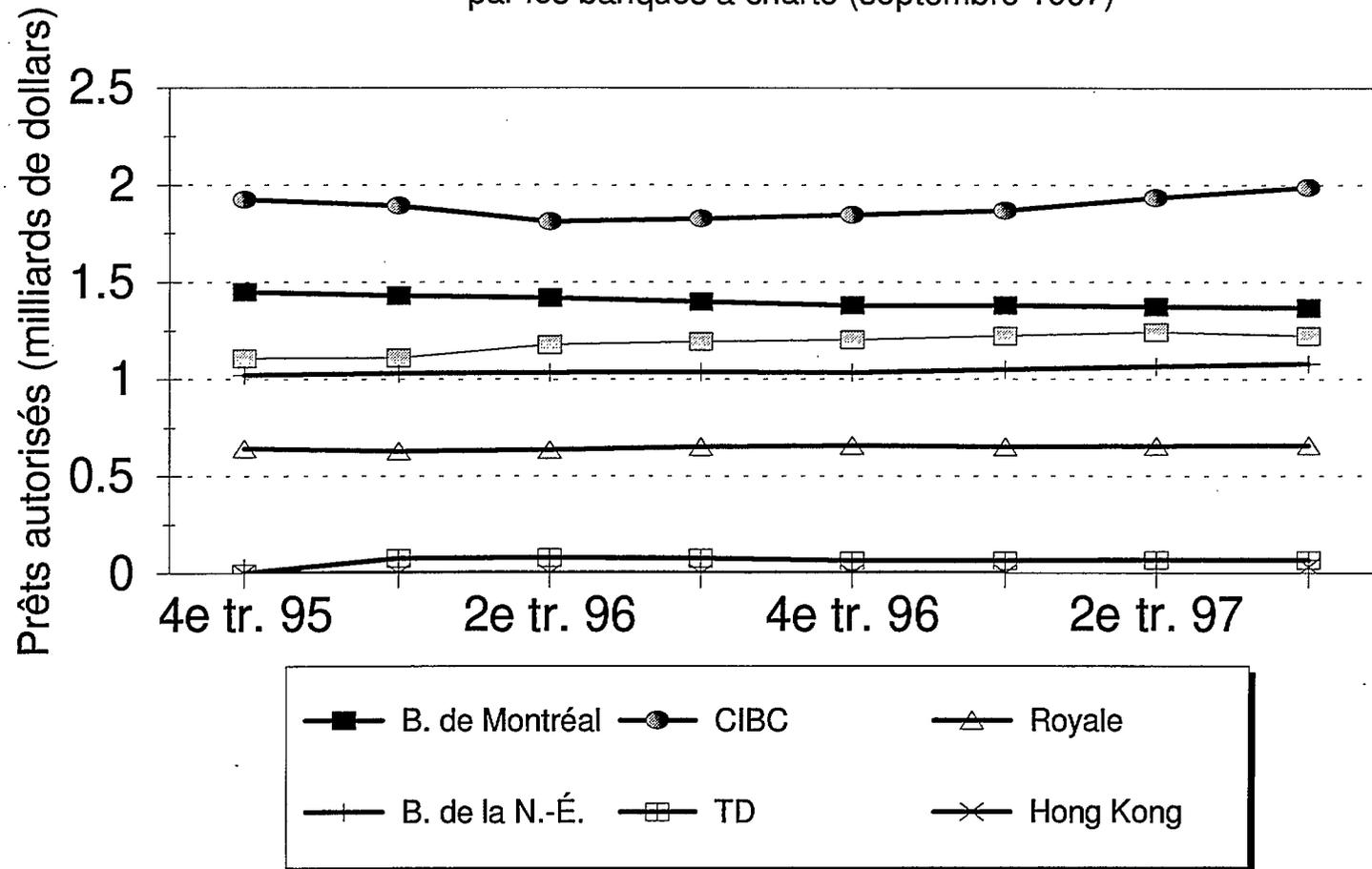


\*Prêts autorisés de moins de 250 000 \$, selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB n'est pas disponible au niveau infraprovincial.

# Prêts aux petites entreprises\*, selon la banque dans le Sud-Ouest de l'Ontario

17 % des PME canadiennes exercent des activités dans cette région, qui a reçu 20 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)

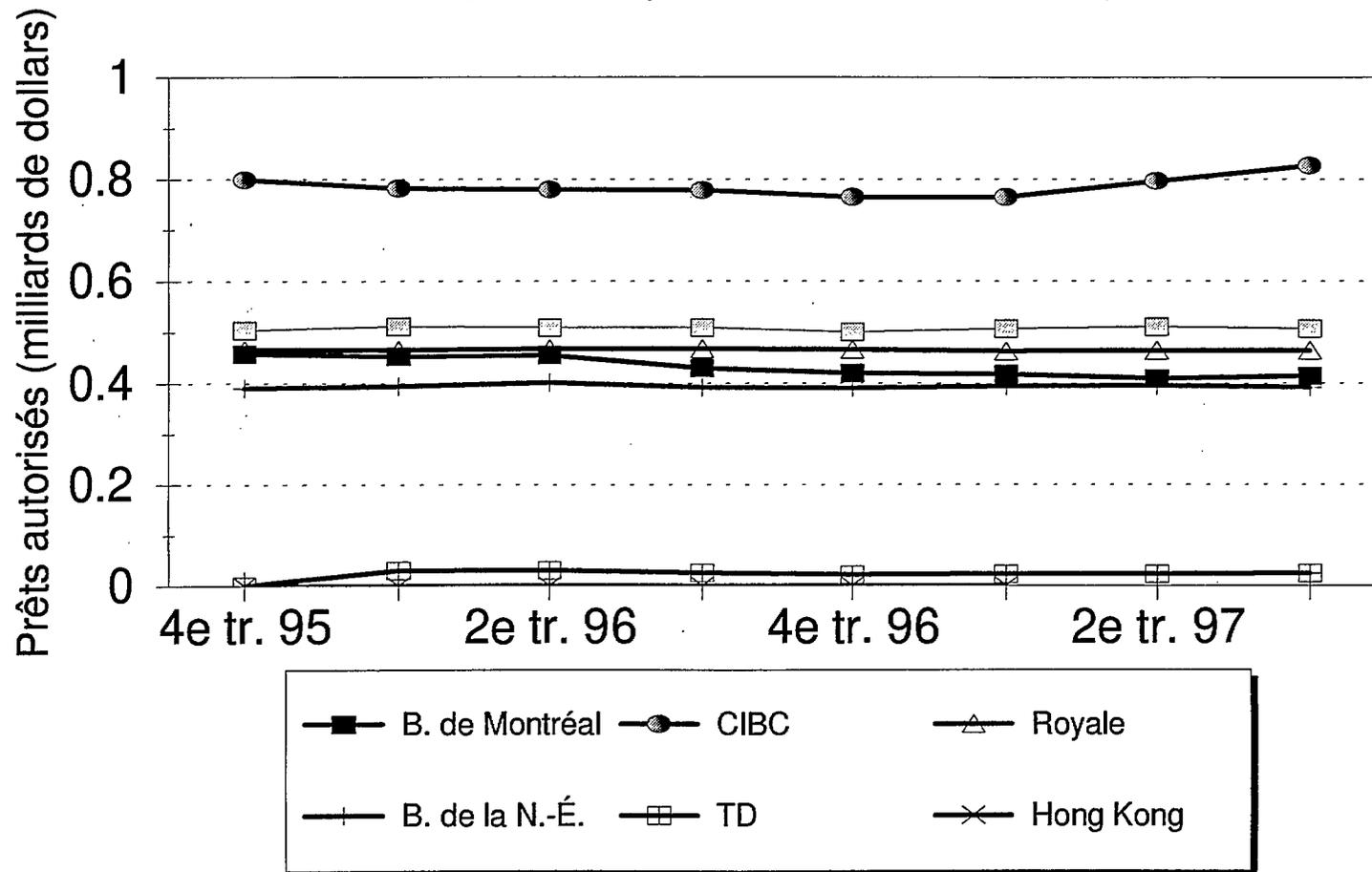


\*Prêts autorisés de moins de 250 000 \$, selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB n'est pas disponible au niveau infraprovincial.

# Prêts aux petites entreprises\*, selon la banque dans le Nord et l'Est de l'Ontario

8 % des PME canadiennes exercent des activités dans cette région, qui a reçu 7,6 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)

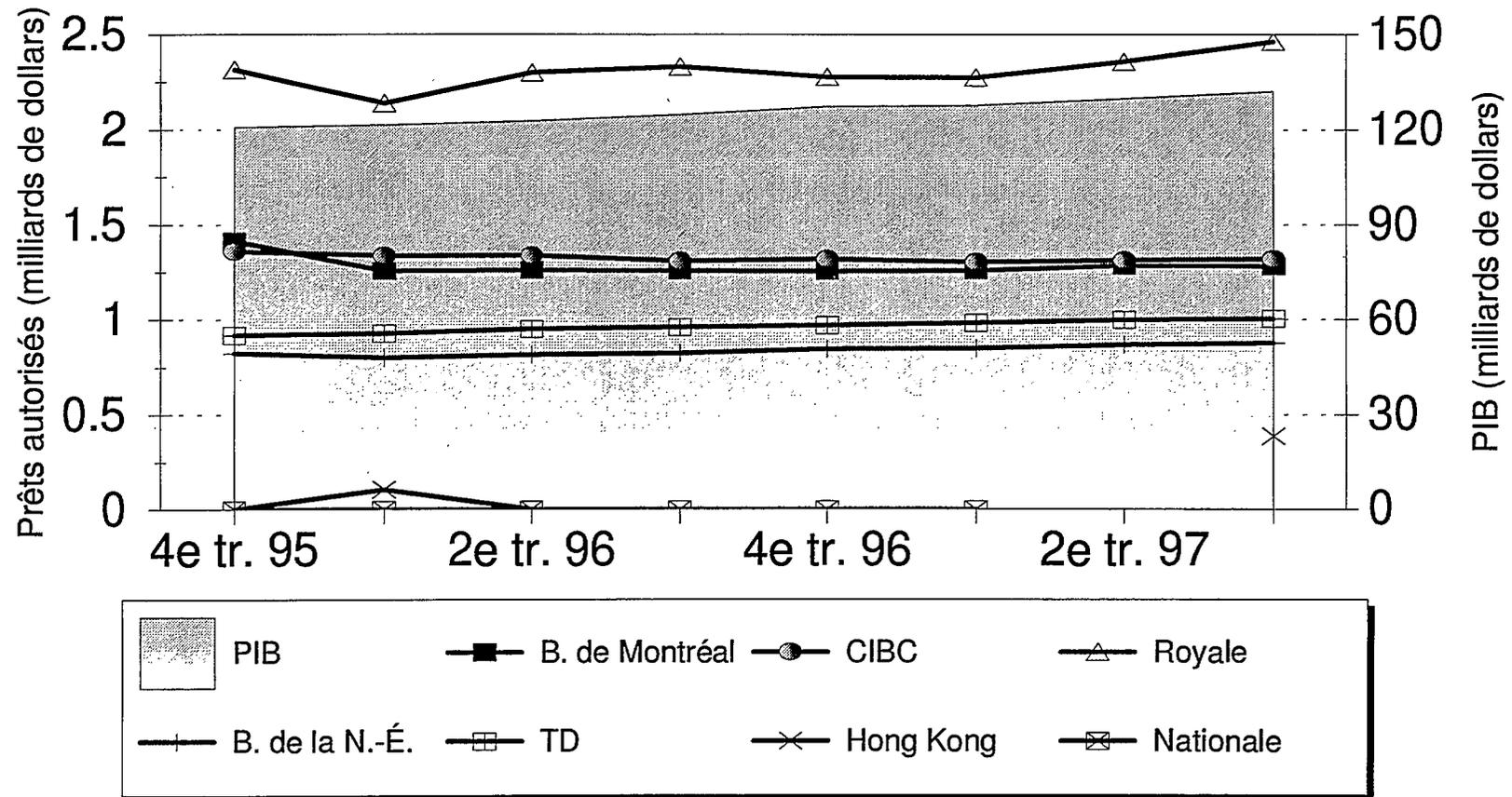


\*Prêts autorisés de moins de 250 000 \$, selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB n'est pas disponible au niveau infraprovincial.

# Prêts aux petites entreprises\*, selon la banque dans les Prairies

19 % des PME canadiennes exercent des activités dans cette région, qui a reçu 19 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)

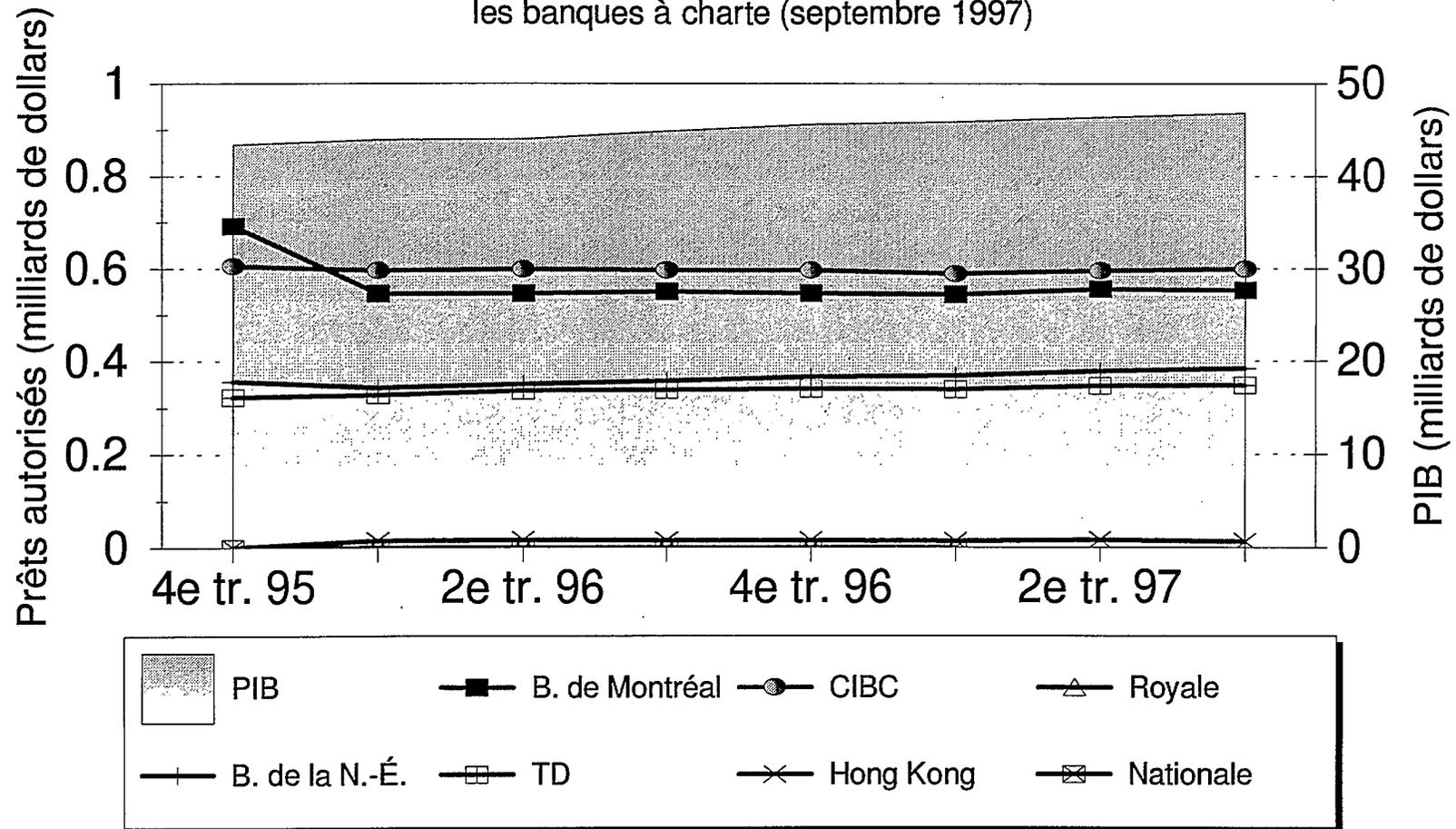


\*Prêts autorisés de moins de 250 000 \$, selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon la banque au Manitoba et en Saskatchewan

8 % des PME canadiennes exercent des activités dans cette région, qui a reçu 8 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)

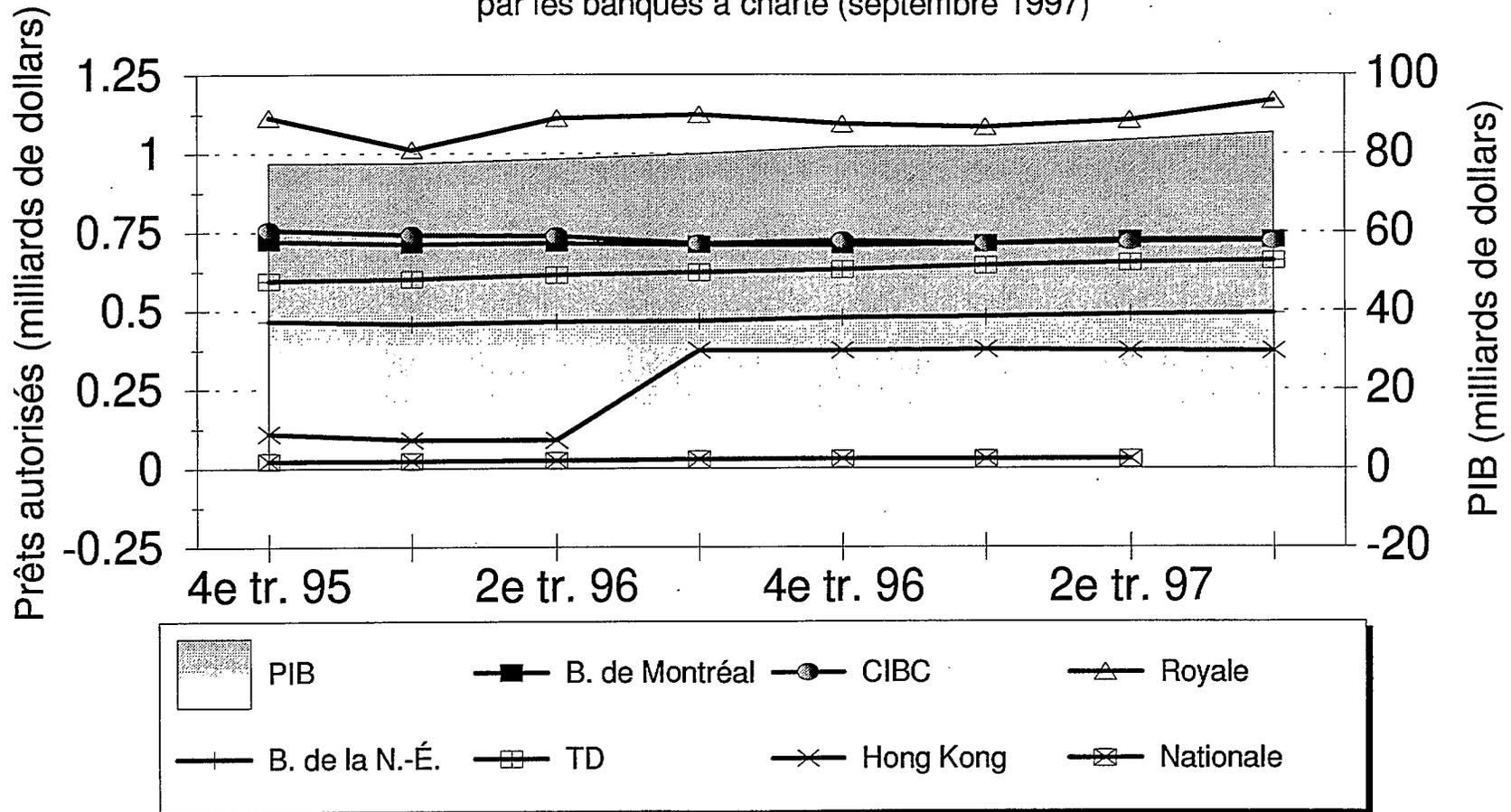


\*Prêts autorisés de moins de 250 000 \$, selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon la banque en Alberta

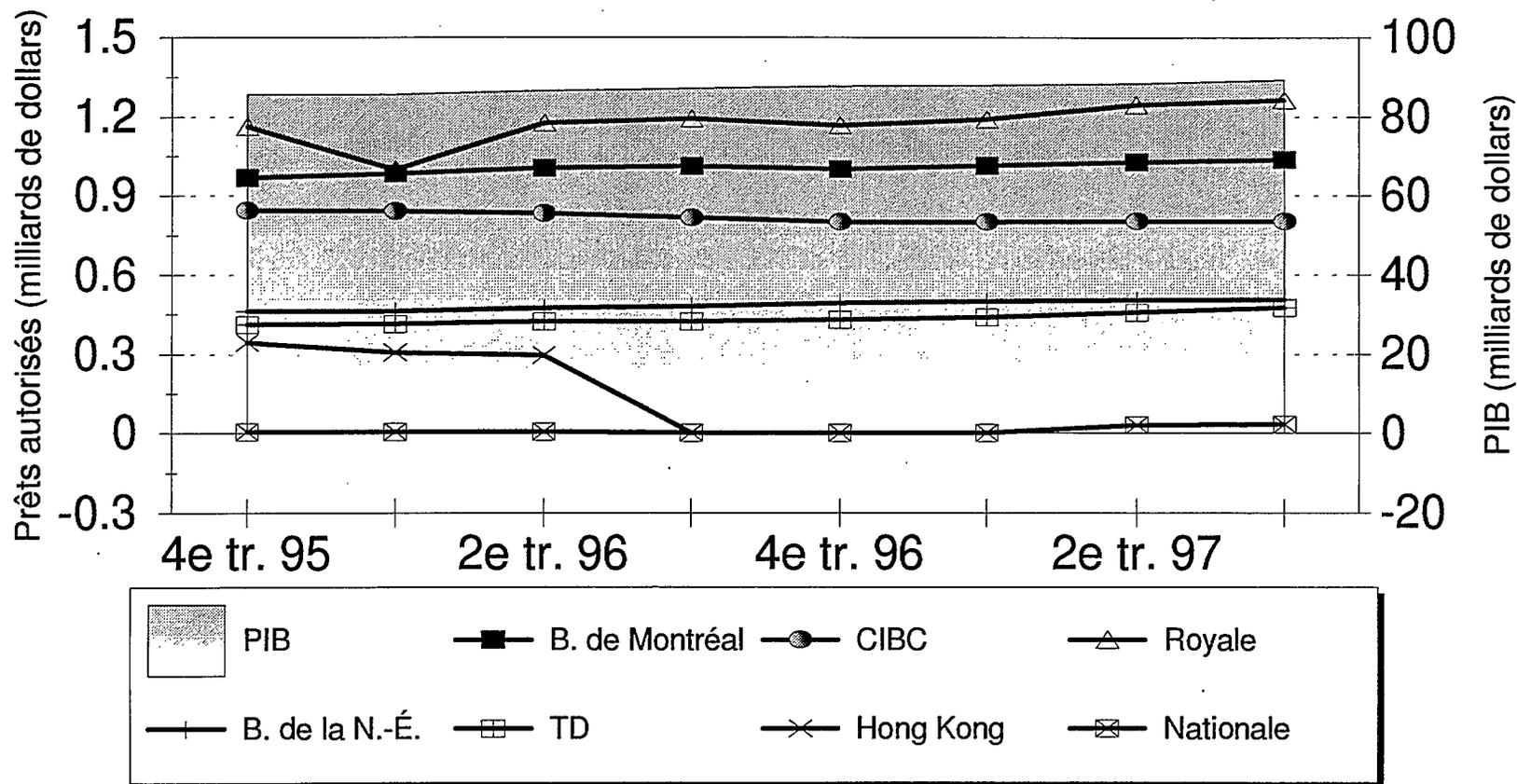
11 % des PME canadiennes exercent des activités dans cette région, qui a reçu 11 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)



\*Prêts autorisés de moins de 250 000 \$, selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.  
 Chiffres présentés collectivement pour l'Alberta et la Colombie-Britannique par la Hong Kong Bank, depuis le troisième trimestre de 1996.  
 Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon la banque en Colombie-Britannique et dans les territoires

16 % des PME canadiennes exercent des activités dans cette région, qui a reçu 15 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)

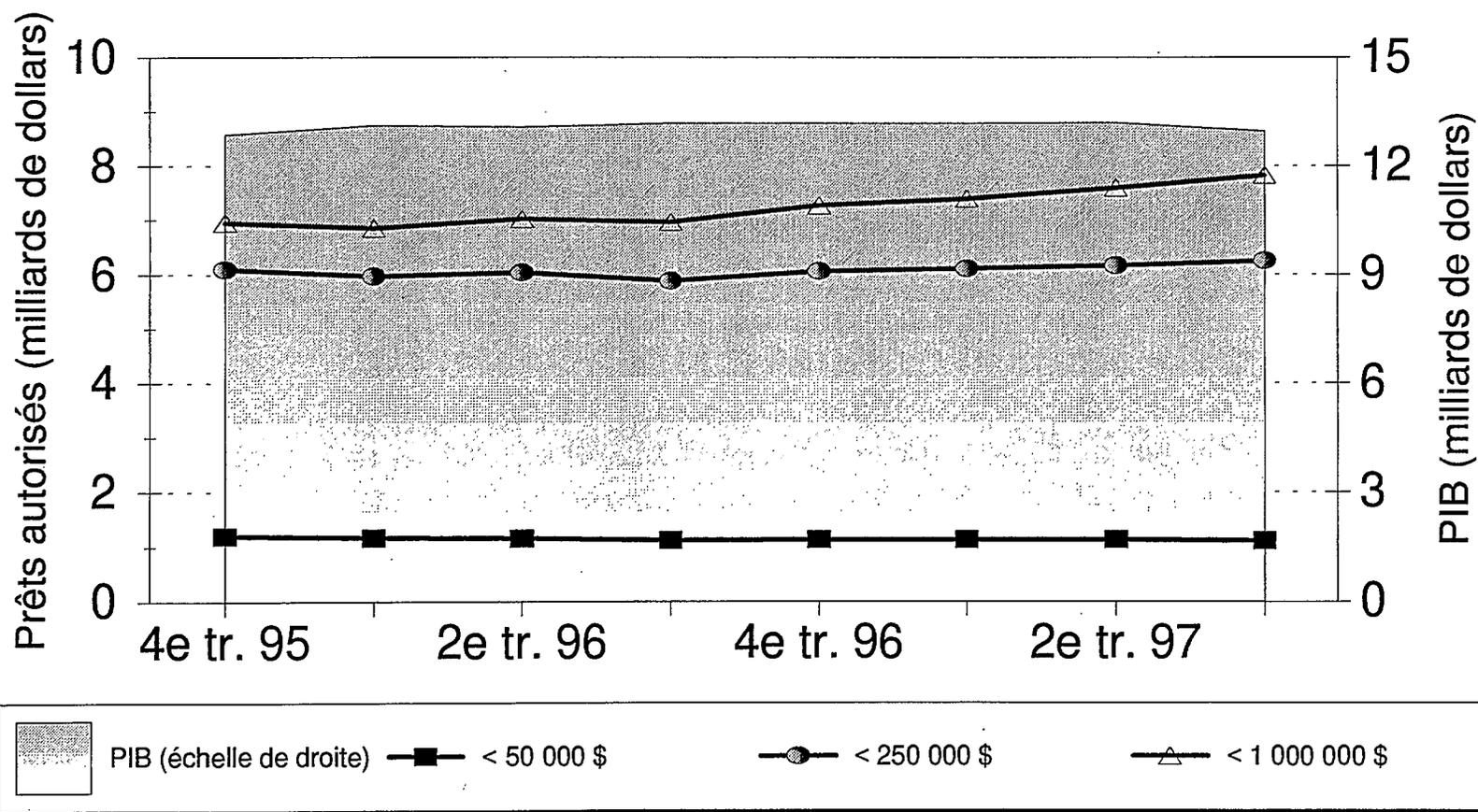


\*Prêts autorisés de moins de 250 000 \$, selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Chiffres présentés collectivement pour l'Alberta et la Colombie-Britannique par la Hong Kong Bank, depuis le troisième trimestre de 1996. Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Borard du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon le montant dans le secteur de l'agriculture

6 % des PME canadiennes exercent des activités dans ce secteur, qui a reçu 19 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)

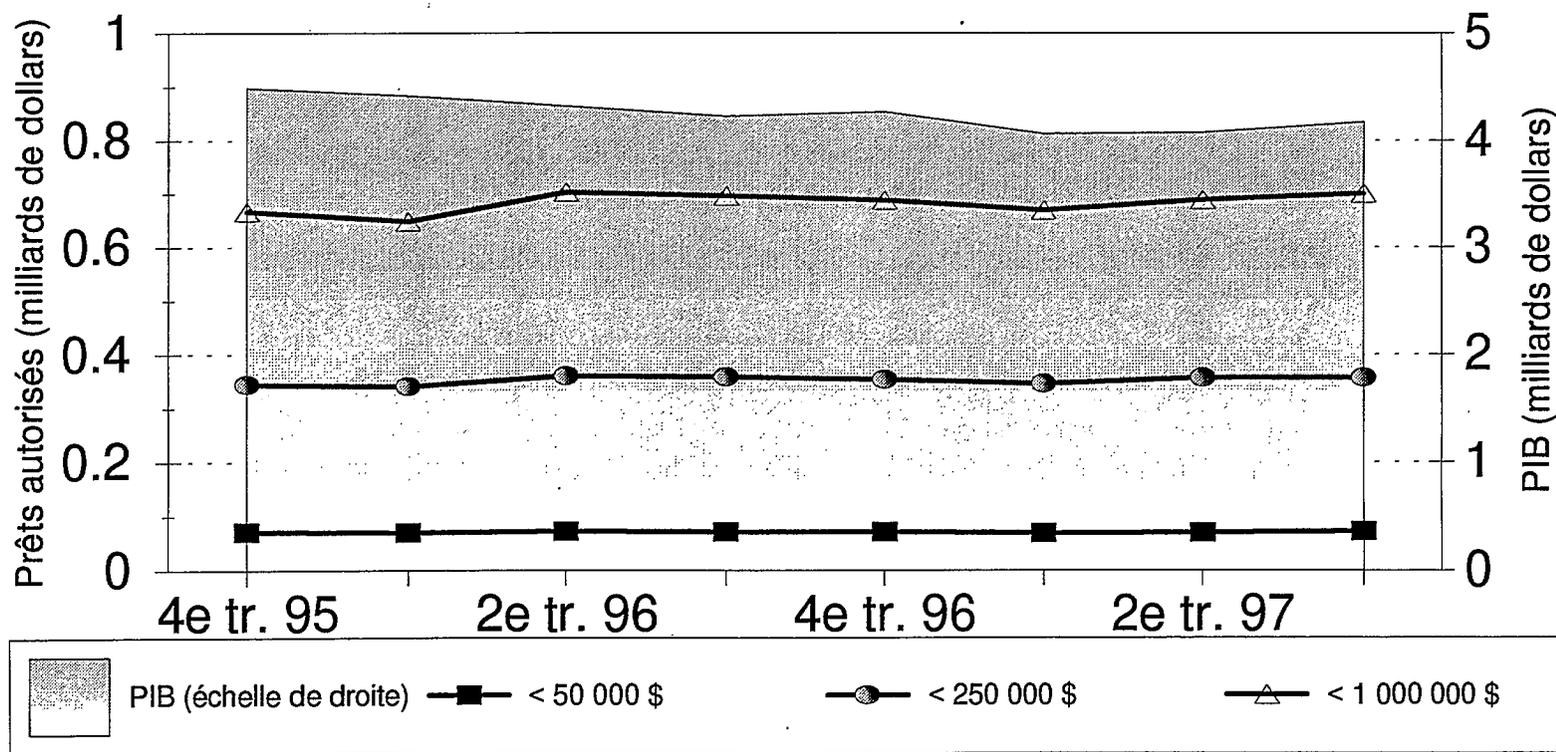


\*Prêts autorisés selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon le montant dans le secteur de l'exploitation forestière et des services forestiers

2 % des PME canadiennes exercent des activités dans ce secteur, qui a reçu 1 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)

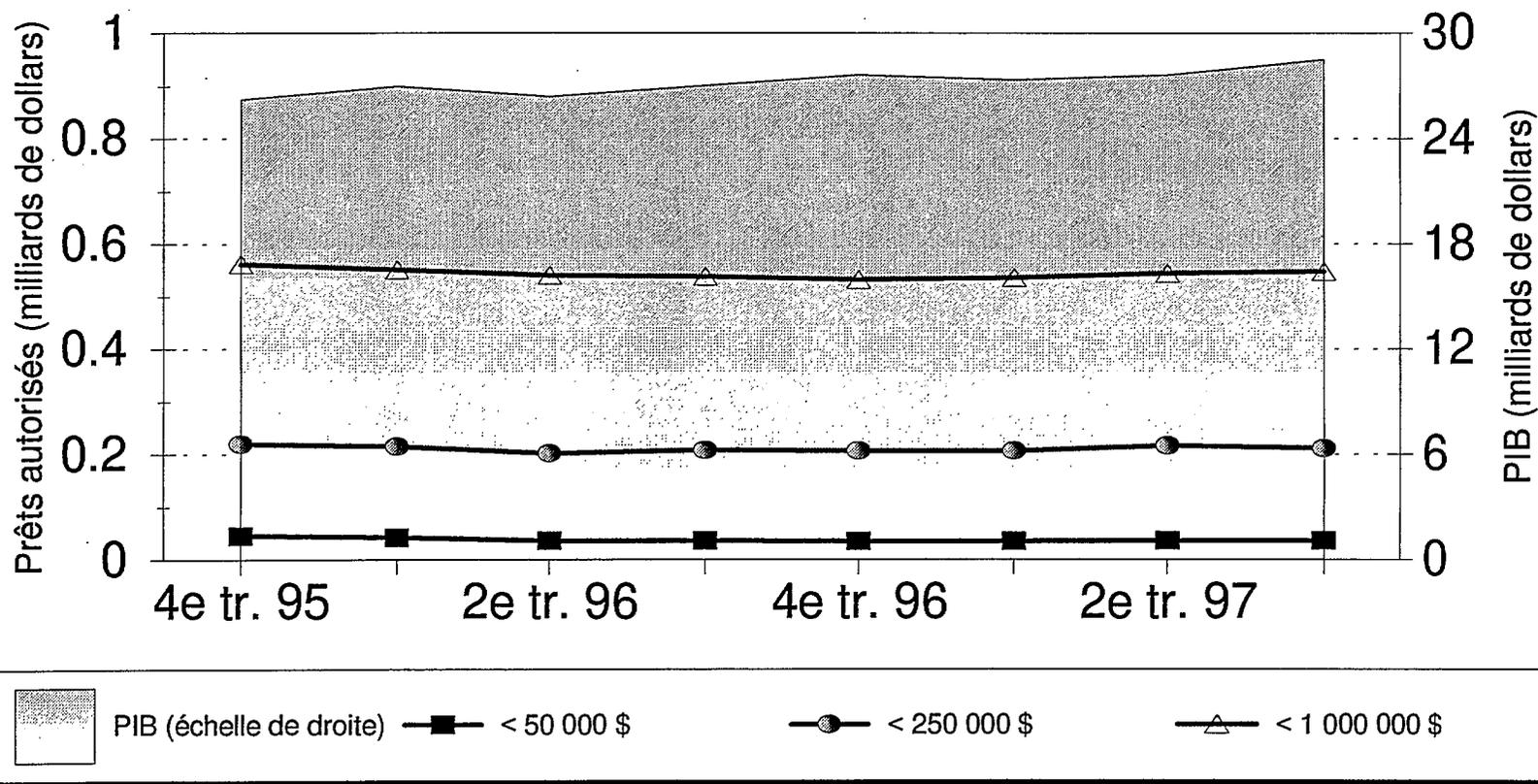


\*Prêts autorisés selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon le montant dans le secteur des mines

2 % des PME canadiennes exercent des activités dans ce secteur, qui a reçu 0,7 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)

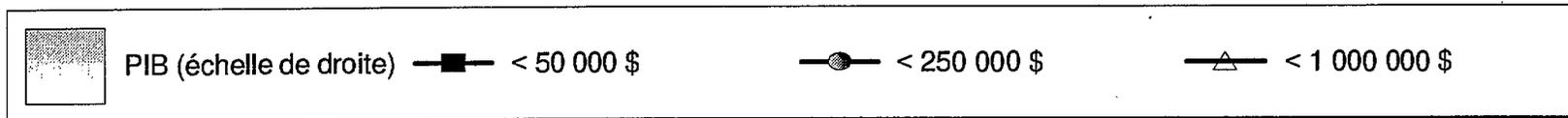
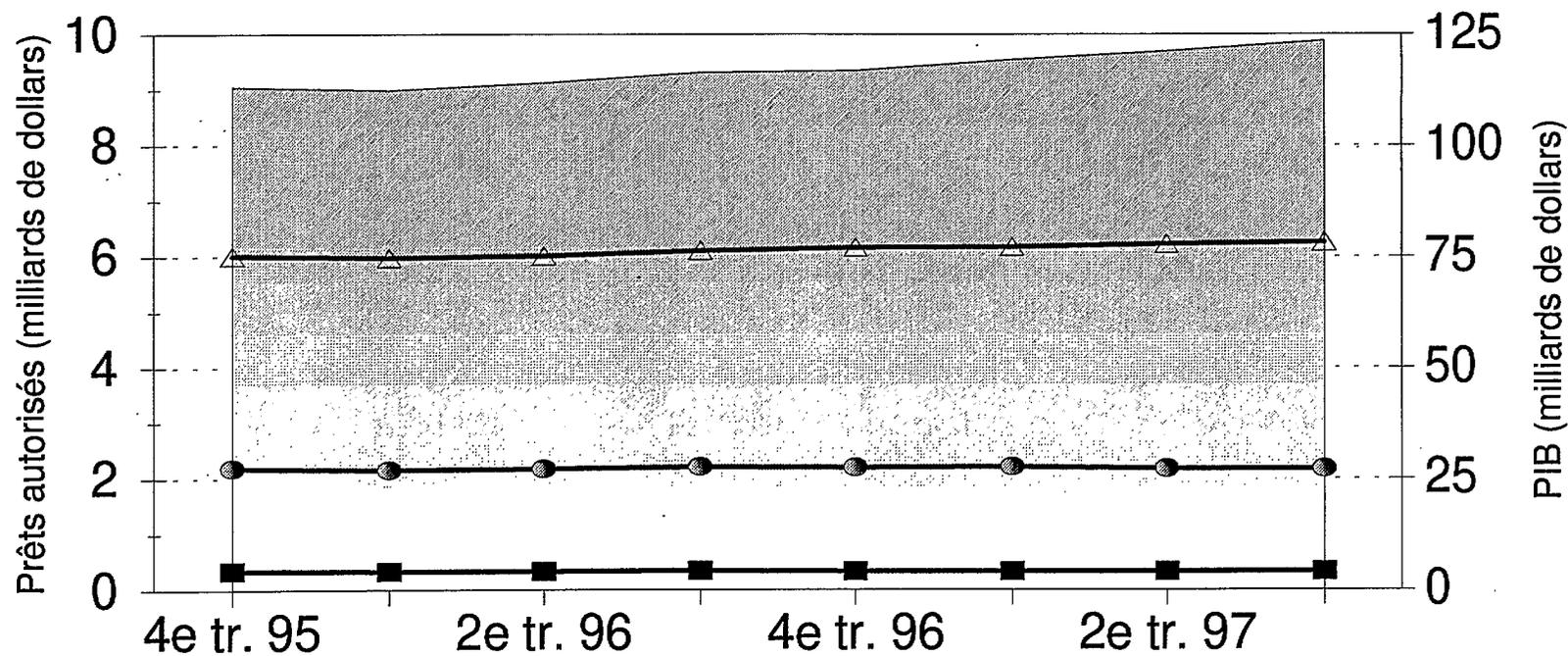


\*Prêts autorisés selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon le montant dans le secteur manufacturier

6 % des PME canadiennes exercent des activités dans ce secteur, qui a reçu 7 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)

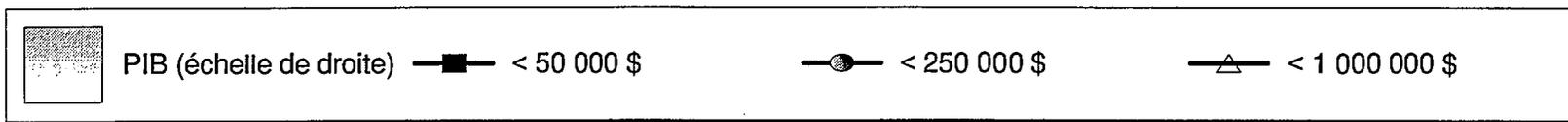
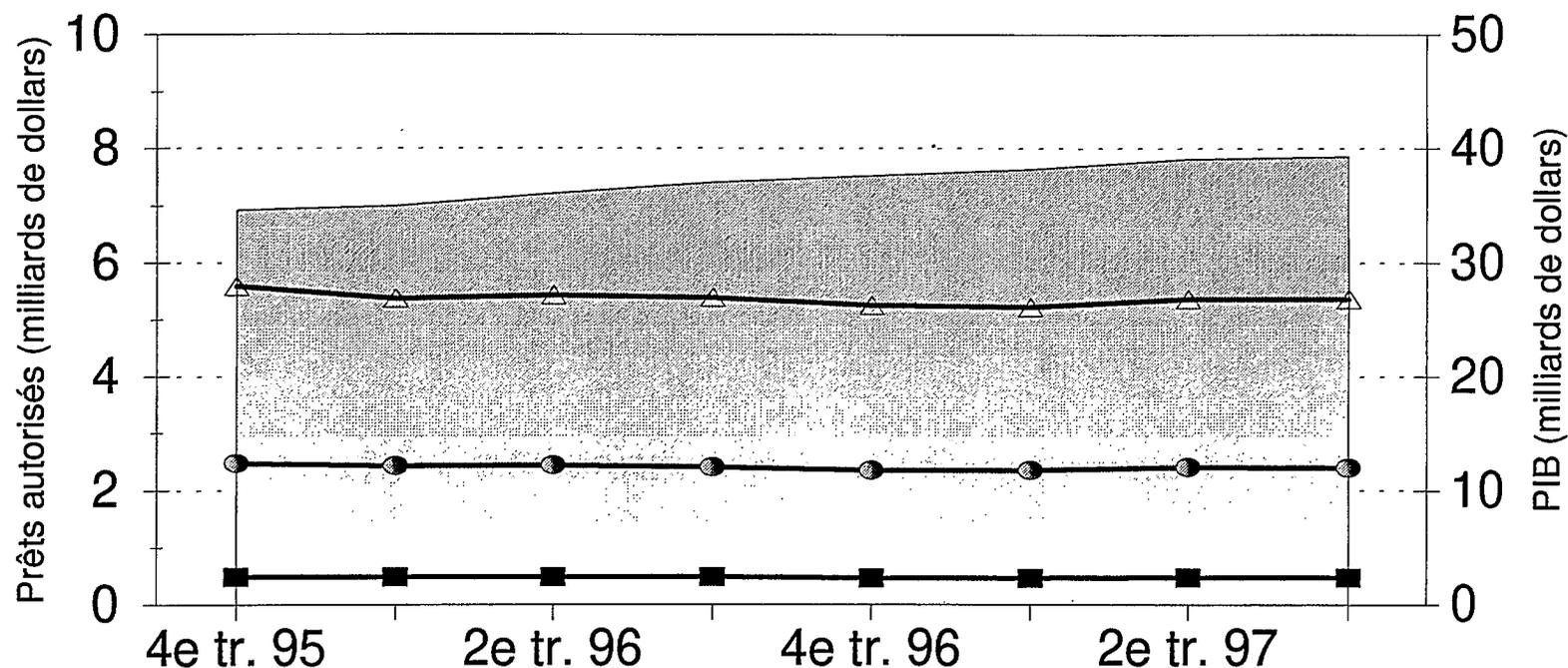


\*Prêts autorisés selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon le montant dans le secteur de la construction

12 % des PME canadiennes exercent des activités dans ce secteur, qui a reçu 7 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)

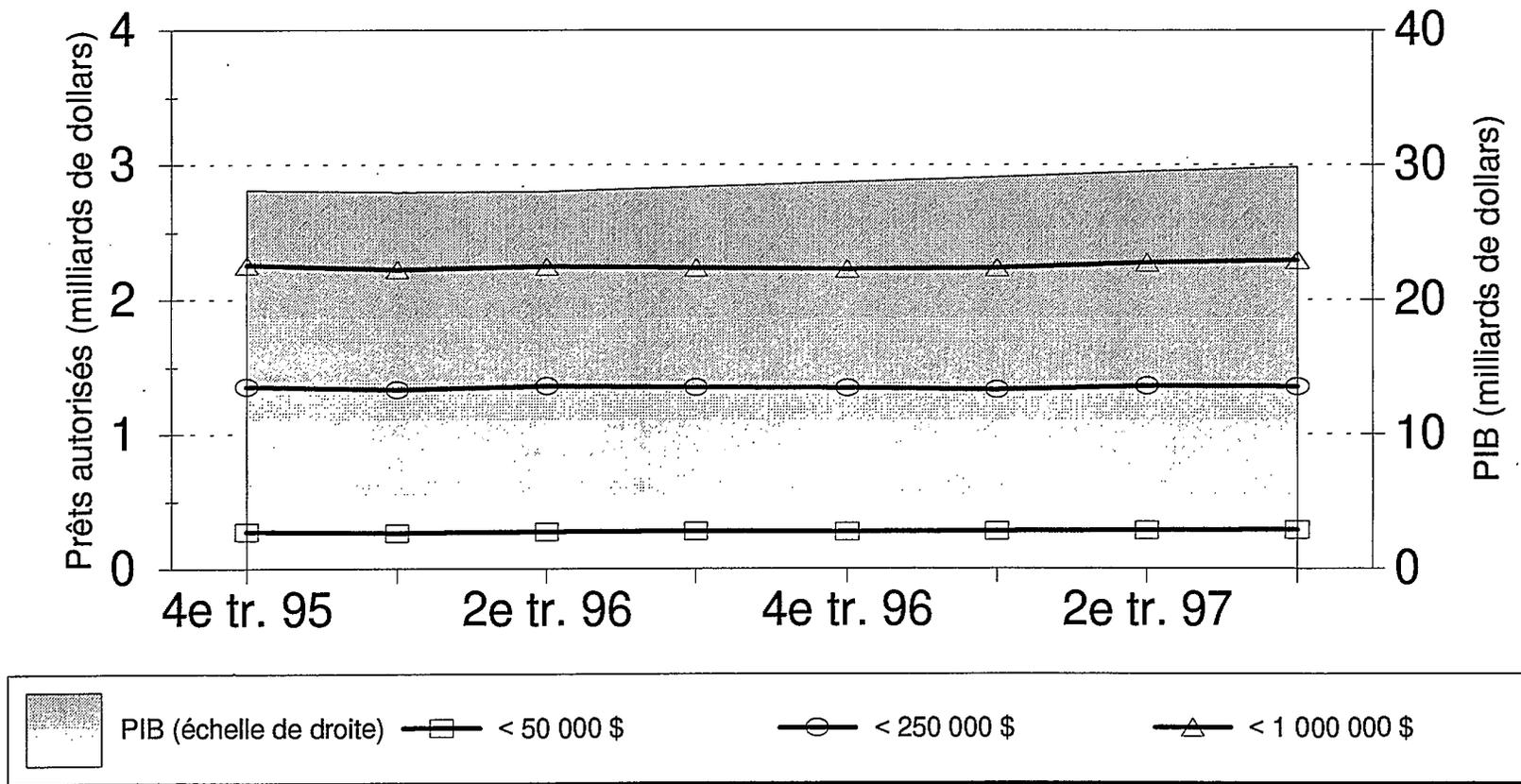


\*Prêts autorisés selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon le montant dans le secteur des transports

5 % des PME canadiennes exercent des activités dans ce secteur, qui a reçu 4 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)

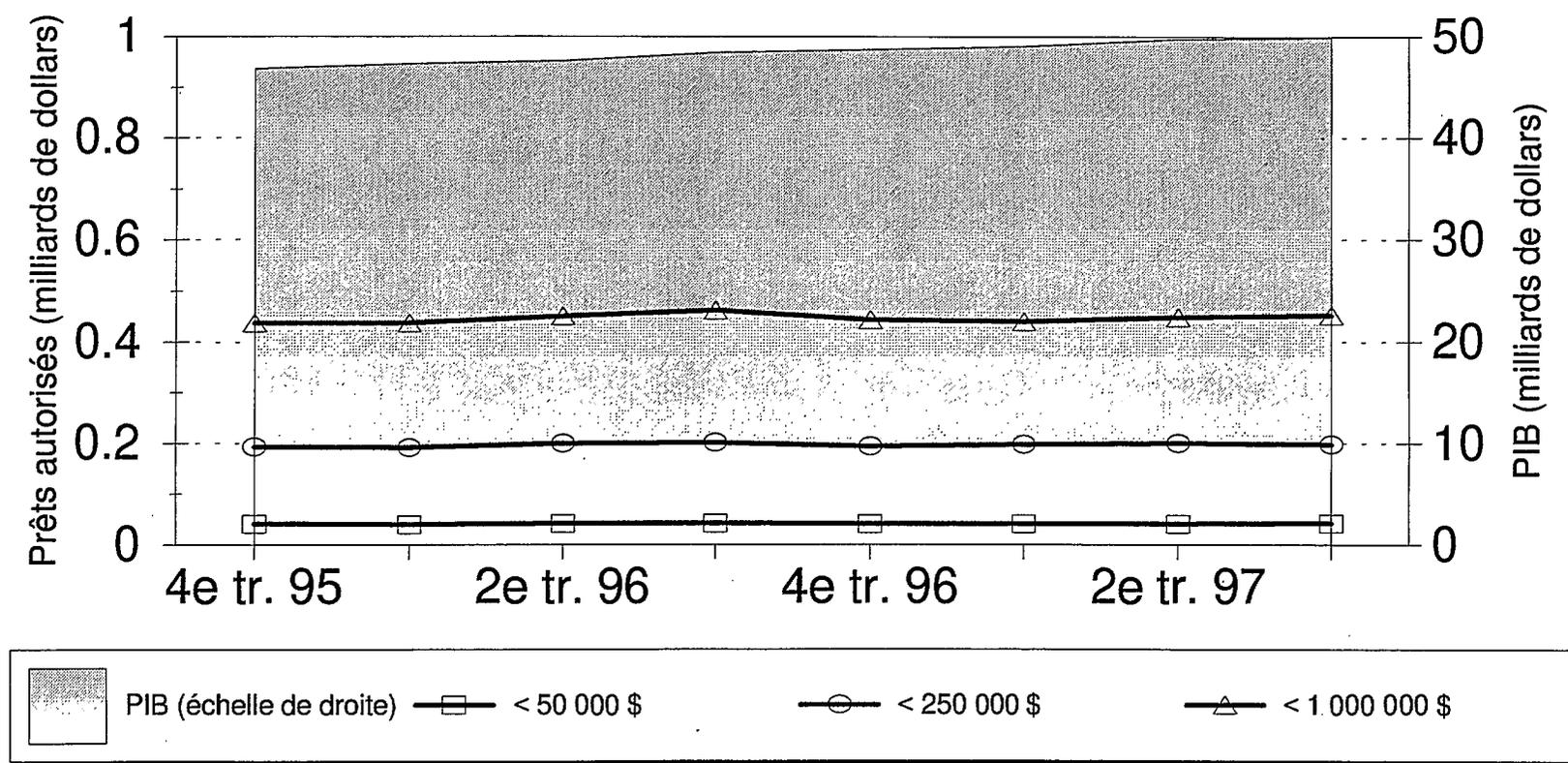


\*Prêts autorisés selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (sources : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon le montant dans le secteur des communications

5 % des PME canadiennes exercent des activités dans ce secteur, qui a reçu 0,6 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)

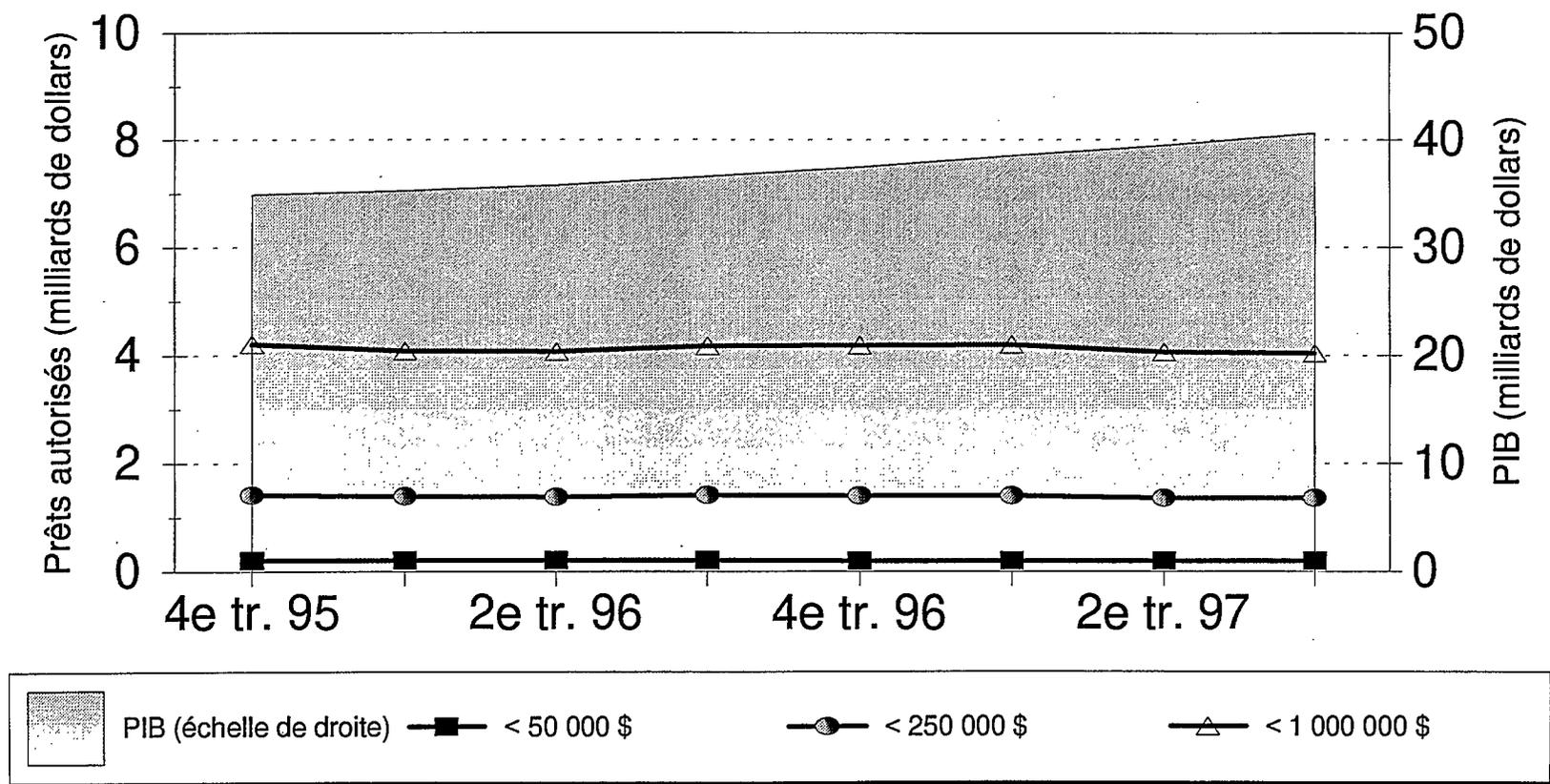


\*Prêts autorisés selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon le montant dans le secteur du commerce de gros

7 % des PME canadiennes exercent des activités dans ce secteur, qui a reçu 4,3 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)

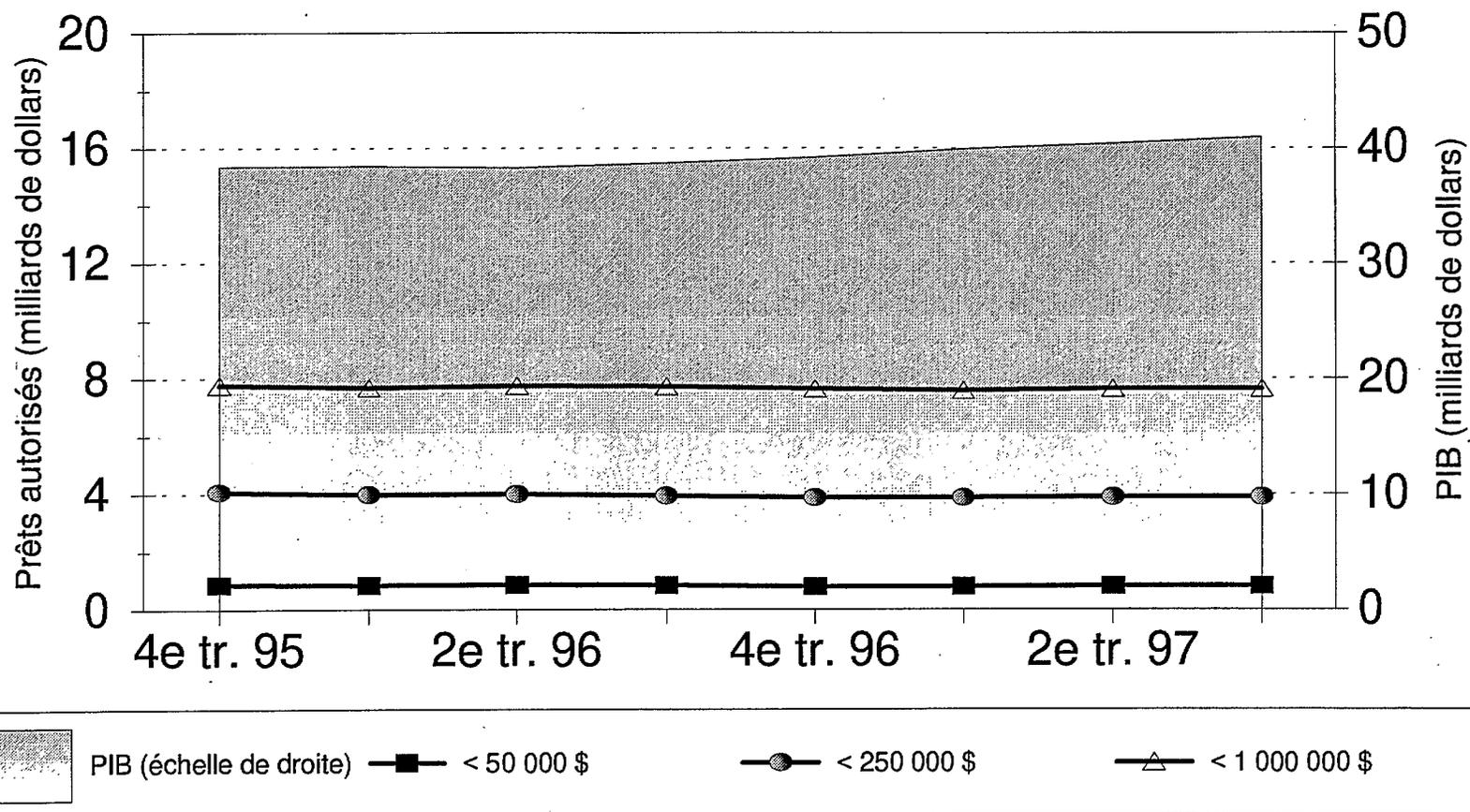


\*Prêts autorisés selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon le montant dans le secteur du commerce de détail

17 % des PME canadiennes exercent des activités dans ce secteur, qui a reçu 12 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)

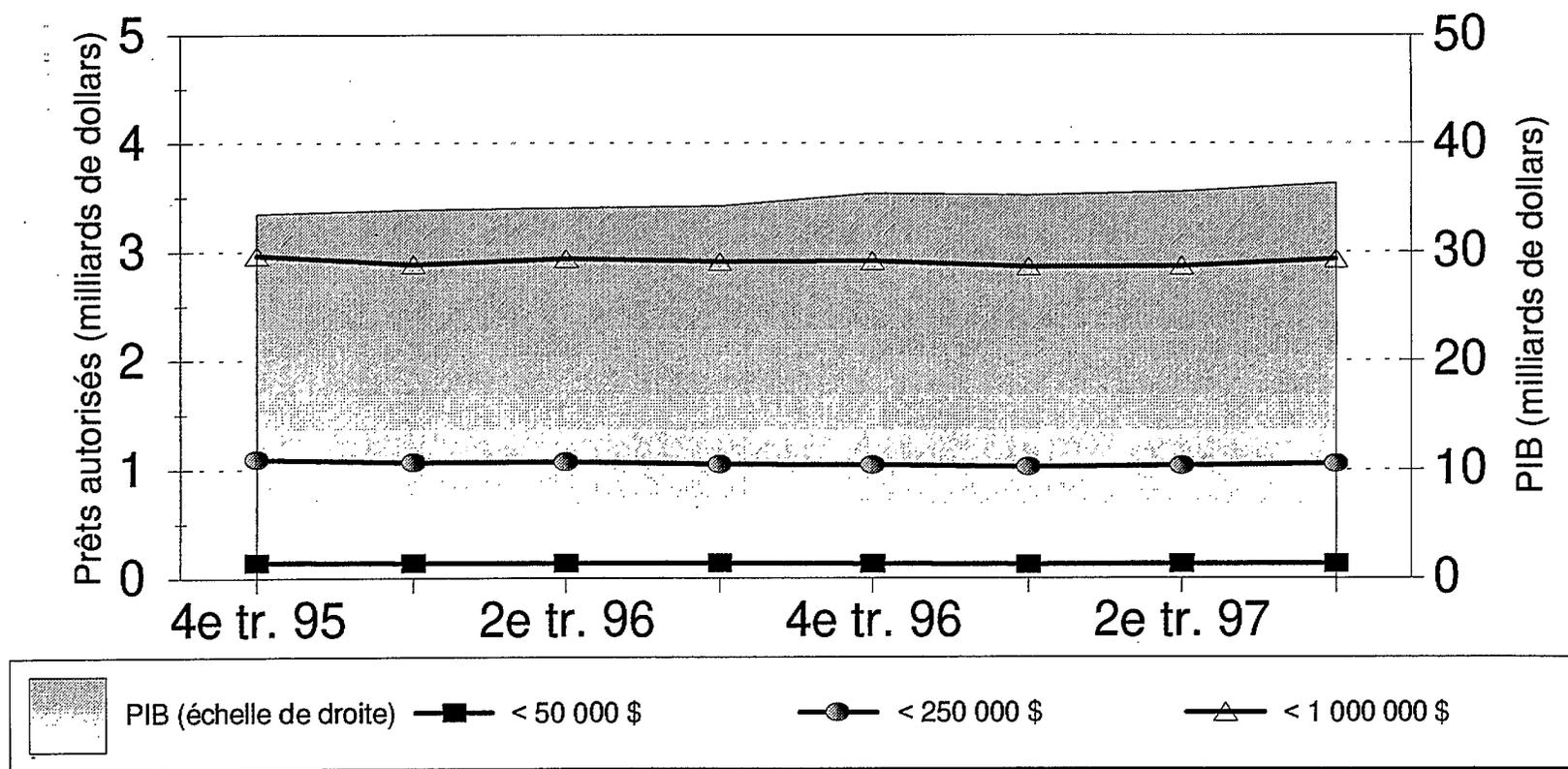


\*Prêts autorisés selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon le montant dans le secteur des intermédiaires financiers et des assurances

3 % des PME canadiennes exercent des activités dans ce secteur, qui a reçu 3,3 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)

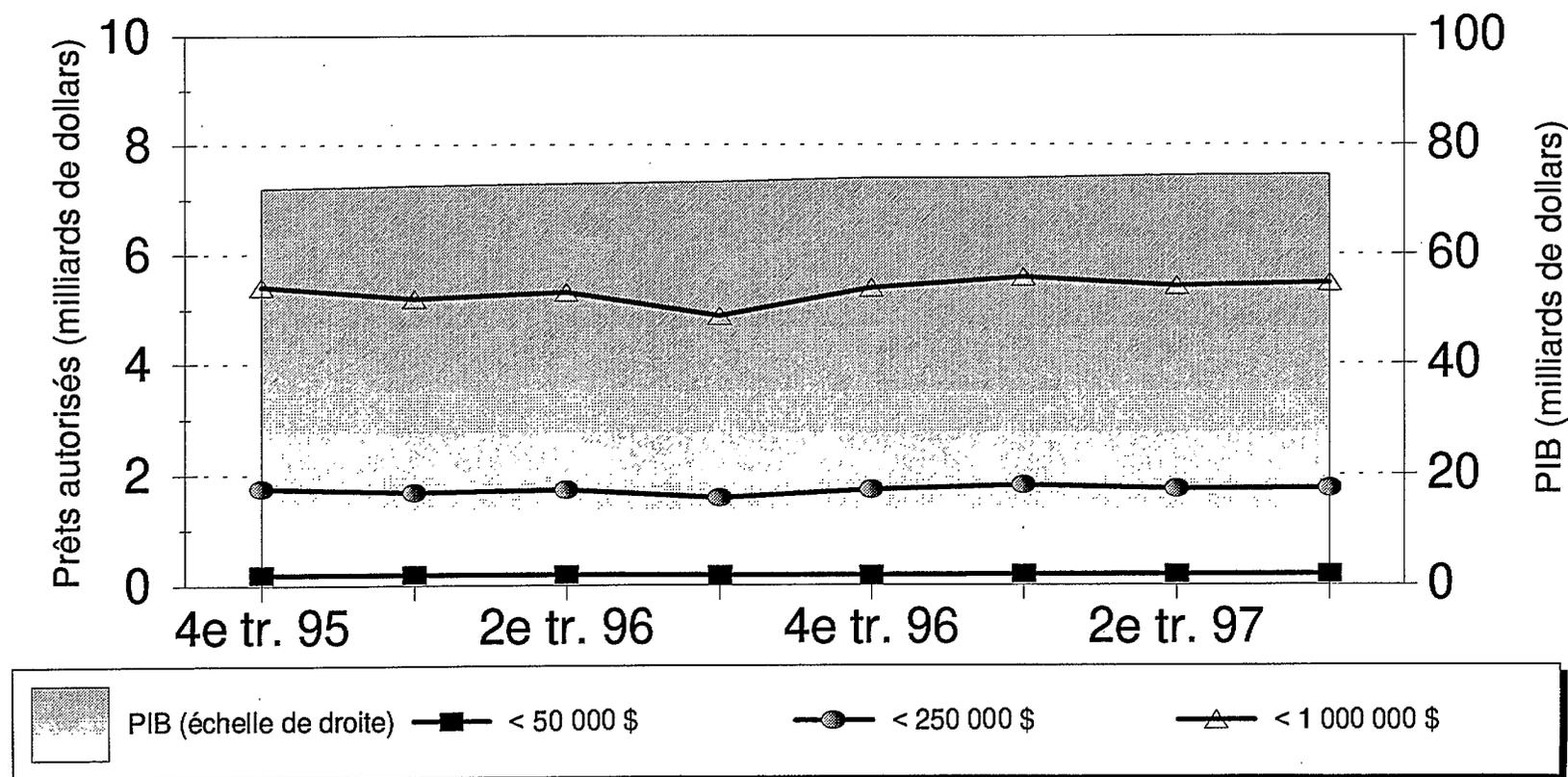


\*Prêts autorisés selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon le montant dans le secteur des services immobiliers et des agences d'assurances

4 % des PME canadiennes exercent des activités dans ce secteur, qui a reçu 5,5 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)

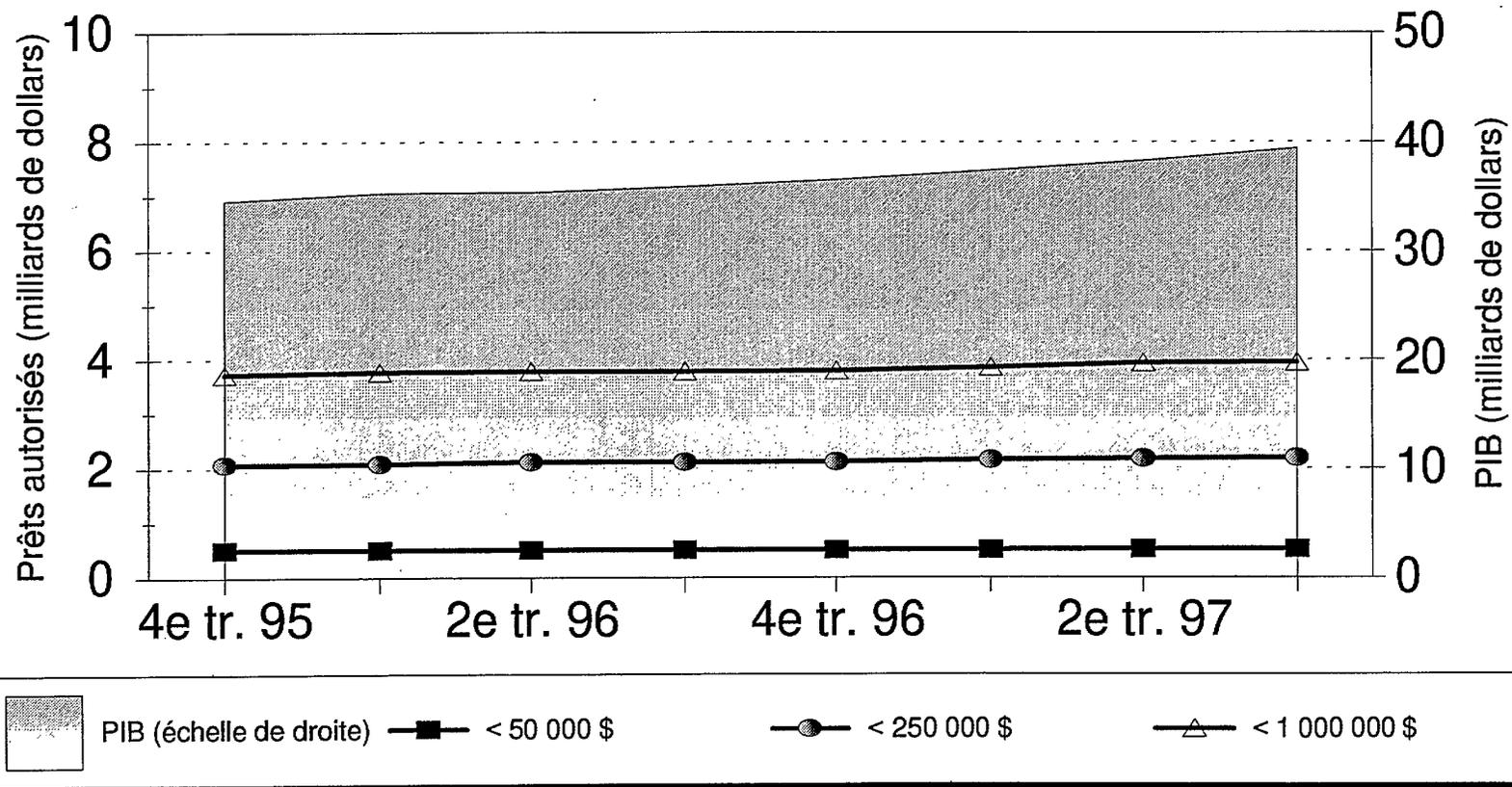


\*Prêts autorisés selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon le montant dans le secteur des services aux entreprises

10 % des PME canadiennes exercent des activités dans ce secteur, qui a reçu 6,8 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)

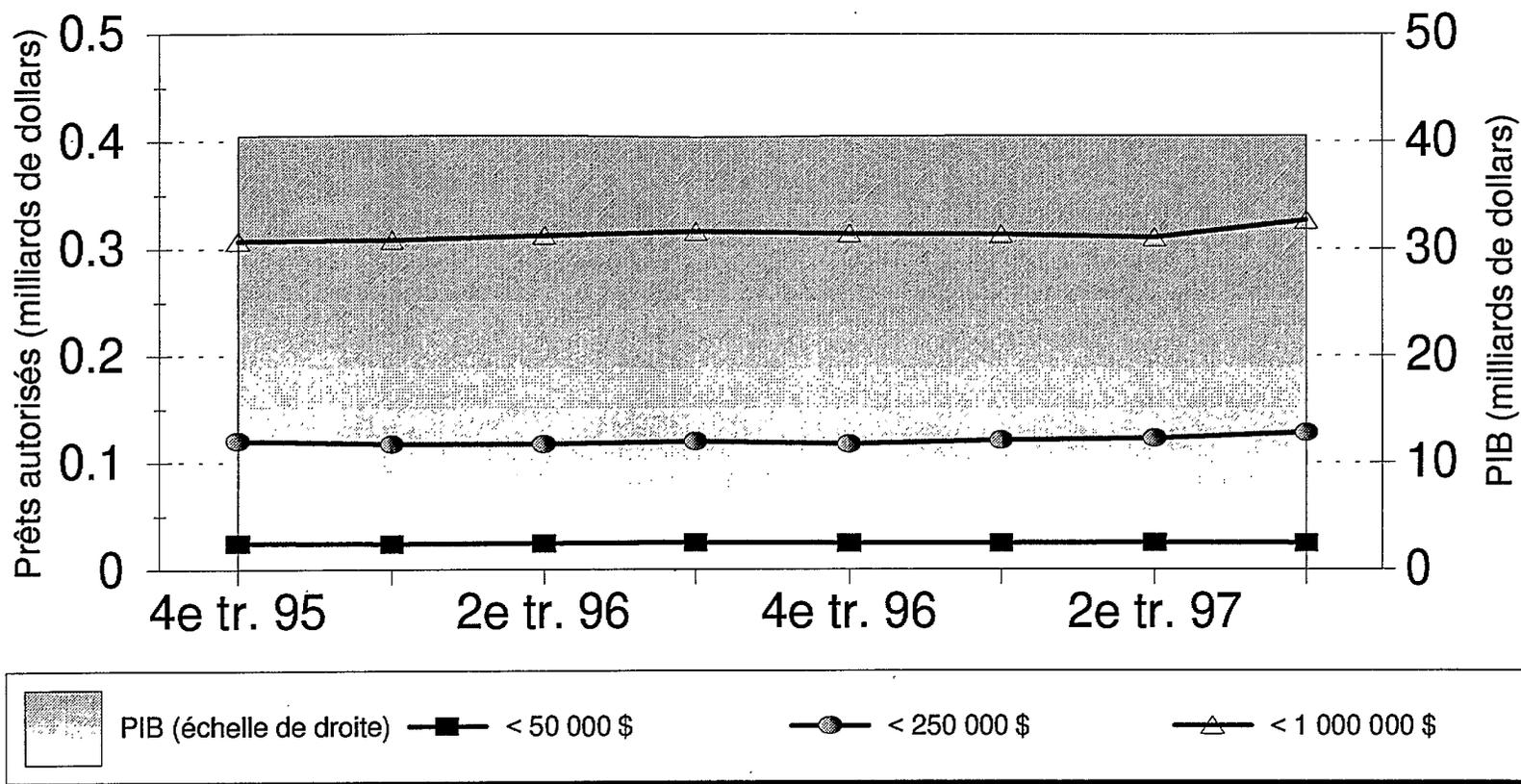


\*Prêts autorisés selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon le montant dans le secteur des services d'enseignement

8 % des PME canadiennes exercent des activités dans le secteur des services éducatifs et sociaux, qui a reçu 0,4 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)

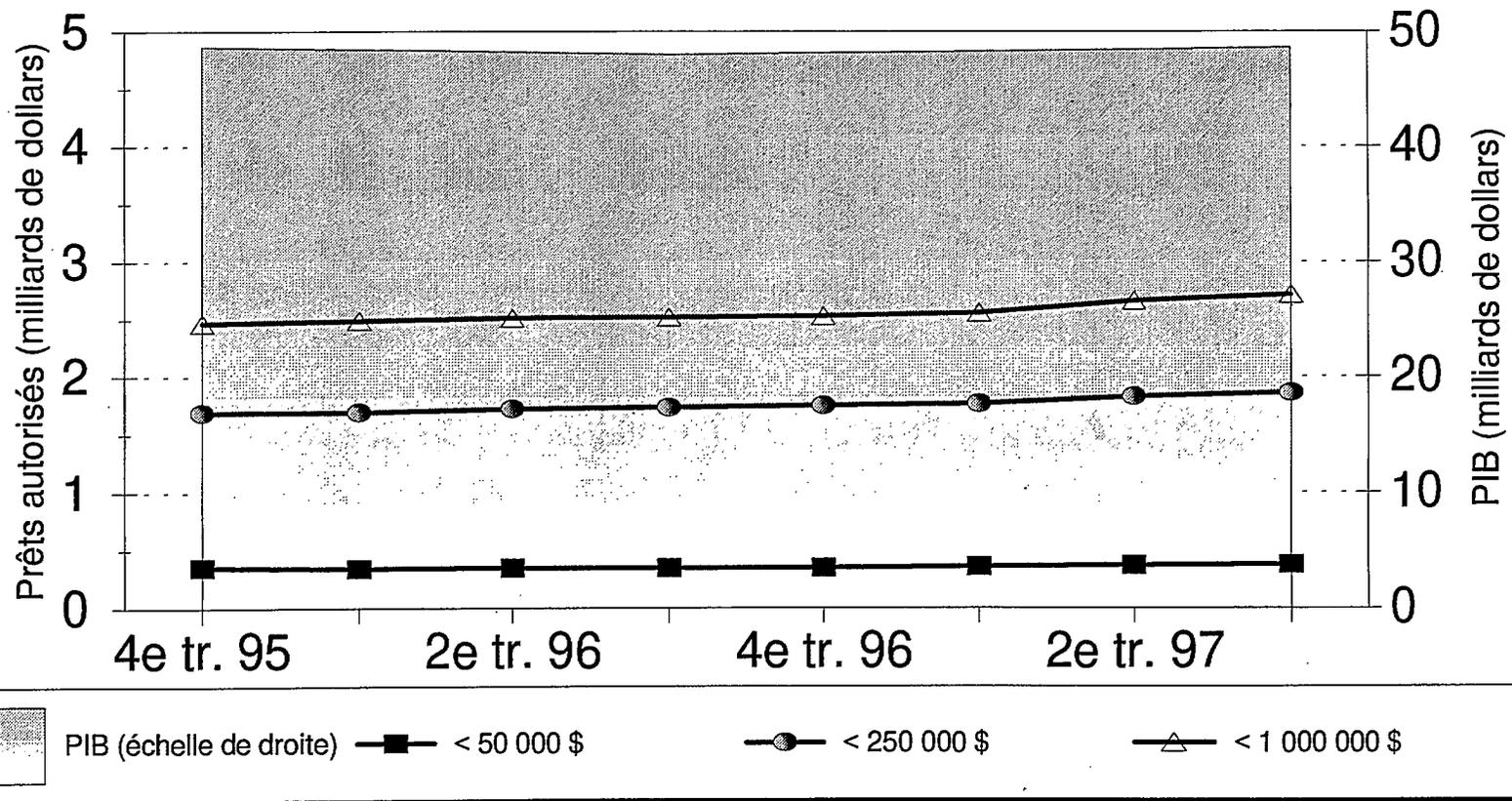


\*Prêts autorisés selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon le montant dans le secteur des services de soins de santé et des services sociaux

8 % des PME canadiennes exercent des activités dans le secteur des services de soins de santé et des services sociaux, qui a reçu 5,6 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)

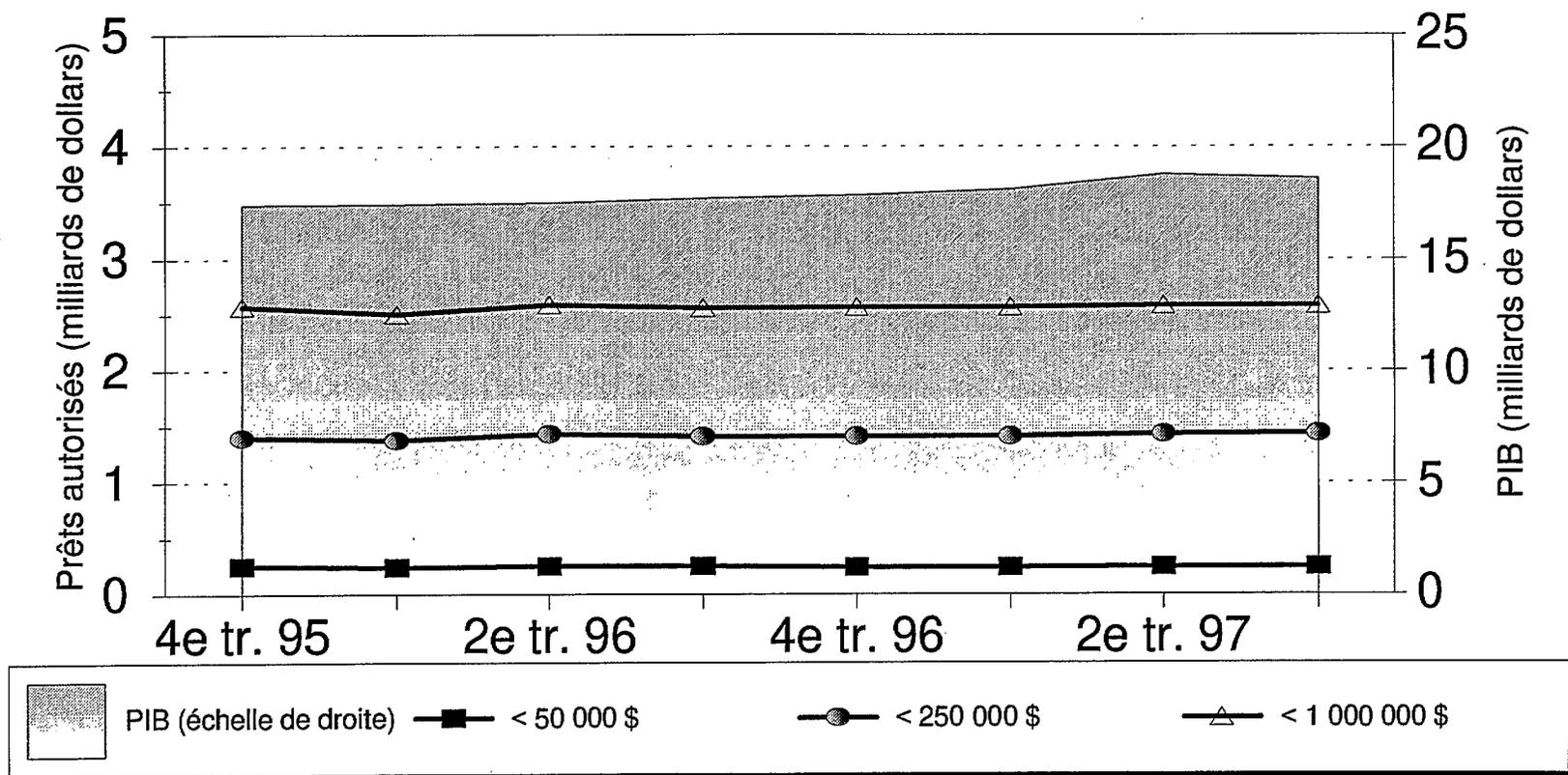


\*Prêts autorisés selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constant de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon le montant dans le secteur de l'hébergement et de la restauration\*\*

8 % des PME canadiennes exercent des activités dans ce secteur, qui a reçu 4,6 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)



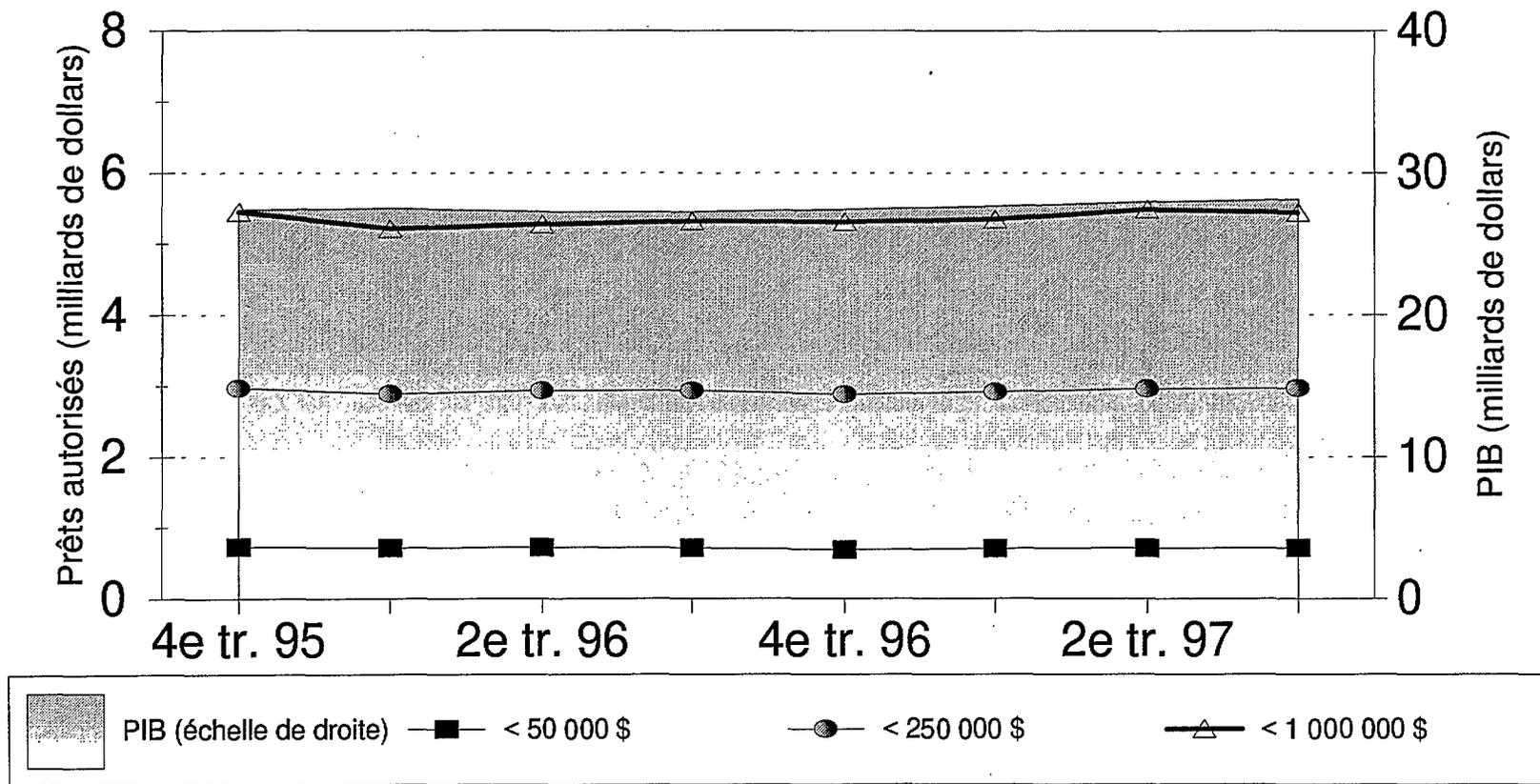
\*Prêts autorisés selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

\*\*Souvent utilisé pour désigner le secteur du tourisme.

# Prêts aux petites entreprises\*, selon le montant dans les secteur des « autres industries de services »

12 % des PME canadiennes exercent des activités dans ce secteur, qui a reçu 9 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)

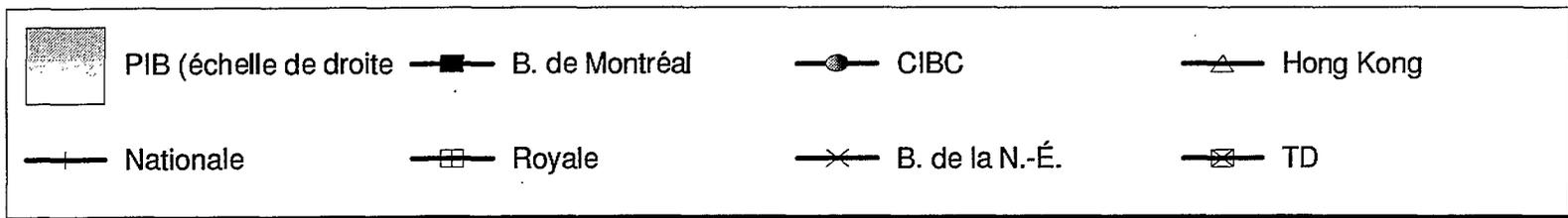
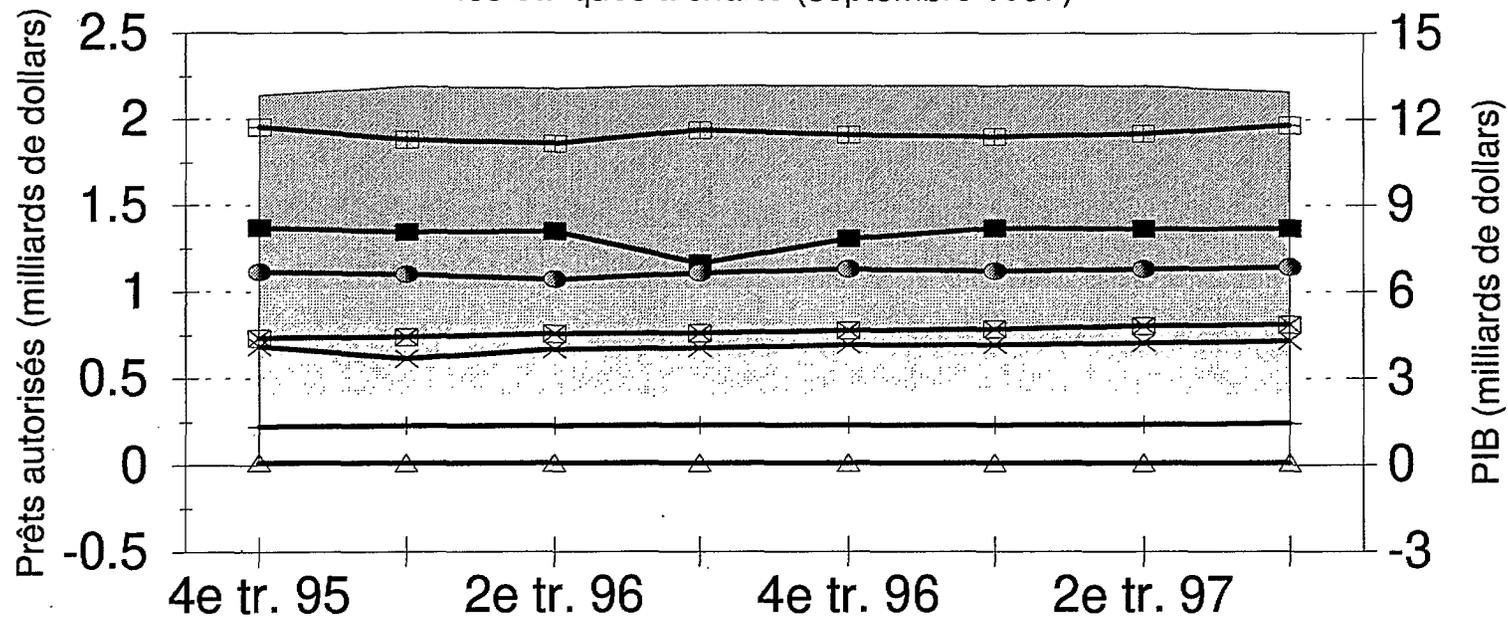


\*Prêts autorisés selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon la banque dans le secteur de l'agriculture

6 % des PME canadiennes exercent des activités dans ce secteur, qui a reçu 19 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)

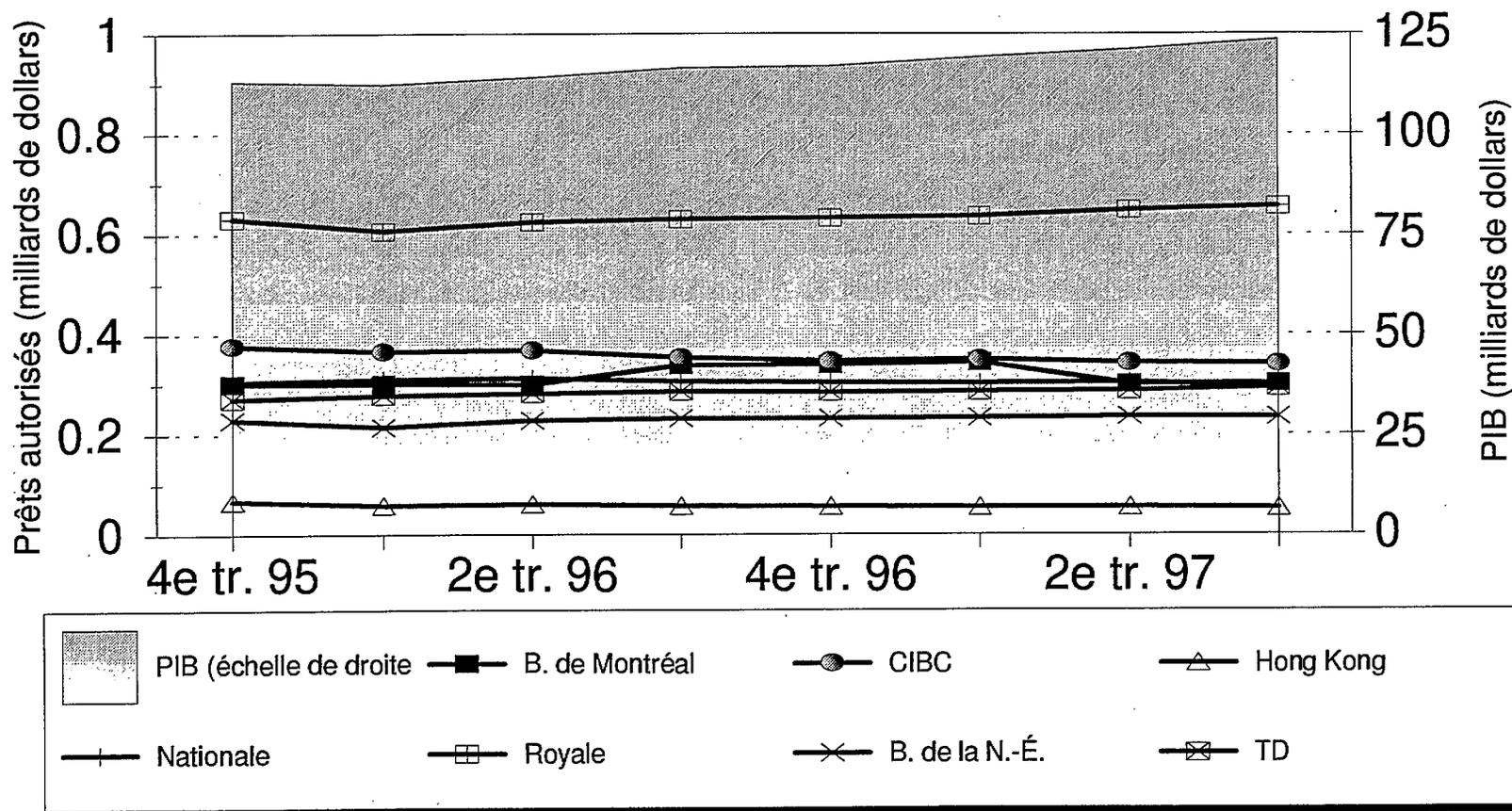


\*Prêts autorisés de moins de 250 000 \$, selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon la banque dans le secteur manufacturier

6 % des PME canadiennes exercent des activités dans ce secteur, qui a reçu 7 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)

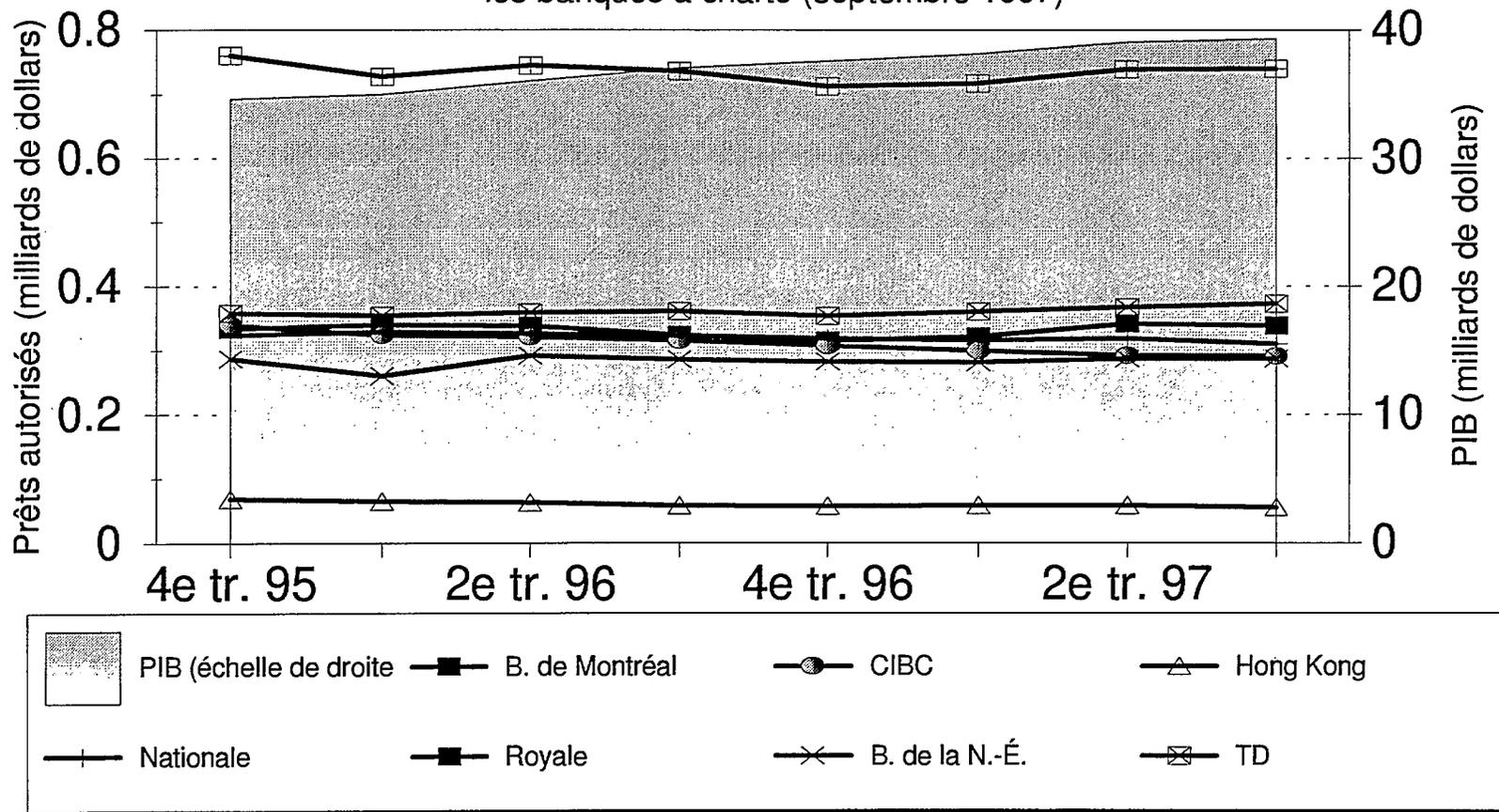


\*Prêts autorisés de moins de 250 000 \$, selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon la banque dans le secteur de la construction

12 % des PME canadiennes exercent des activités dans ce secteur, qui a reçu 7 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)

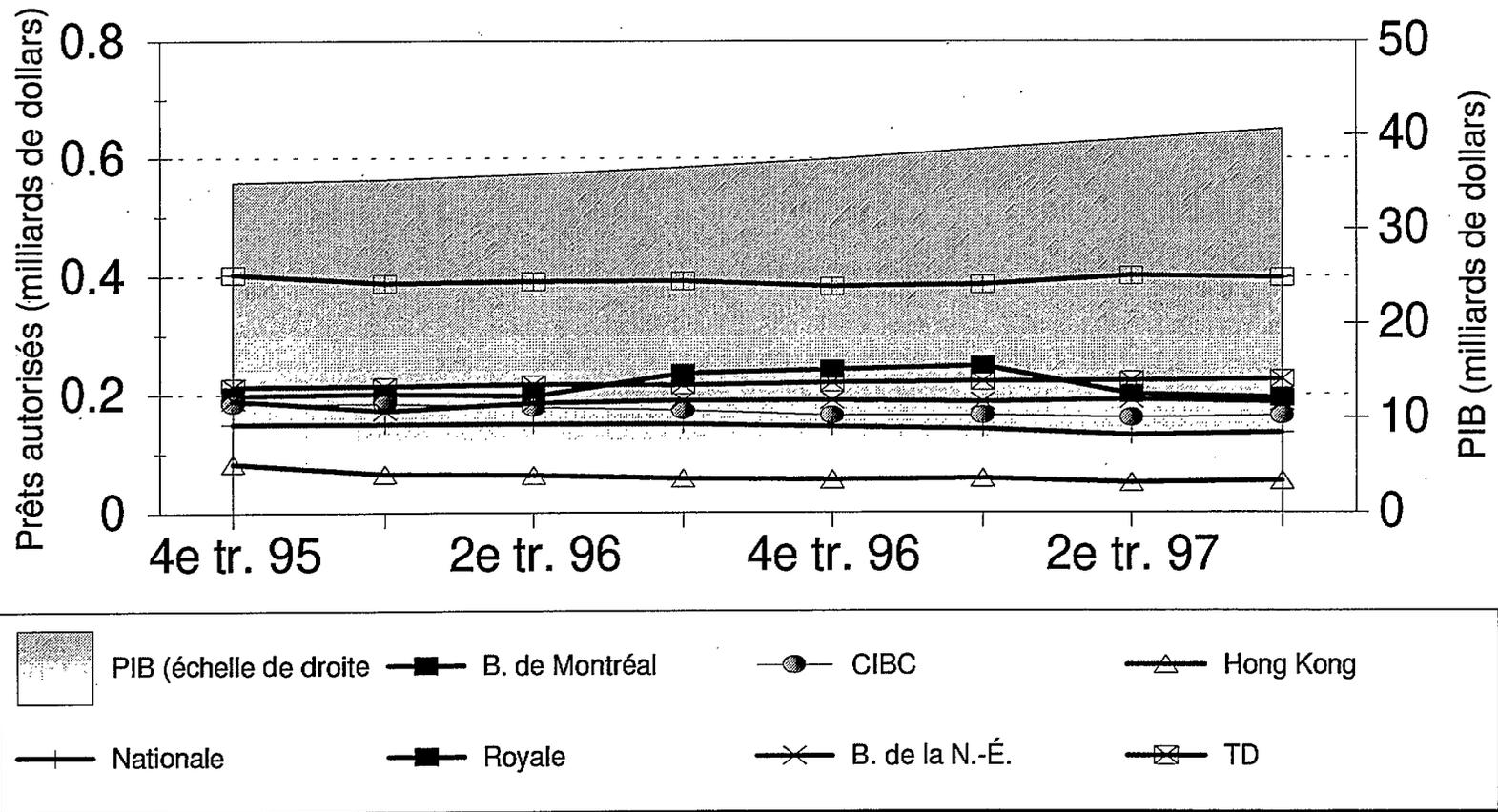


\*Prêts autorisés de moins de 250 000 \$, selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon la banque dans le secteur du commerce de gros

7 % des PME canadiennes exercent des activités dans ce secteur, qui a reçu 4,3 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)

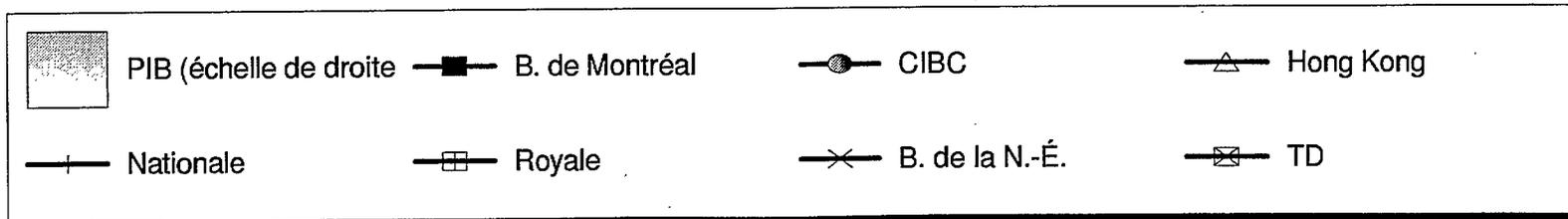
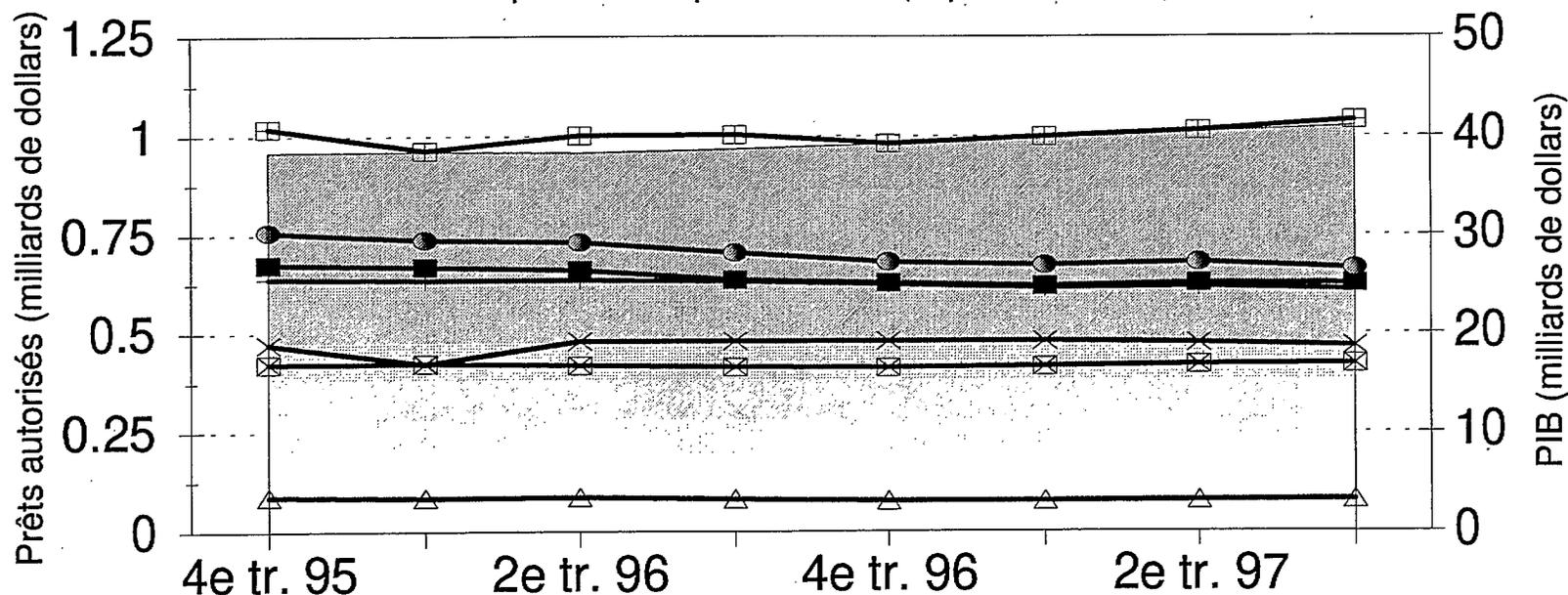


\*Prêts autorisés de moins de 250 000 \$, selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon la banque dans le secteur du commerce de détail

17 % des PME canadiennes exercent des activités dans ce secteur, qui a reçu 12 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)

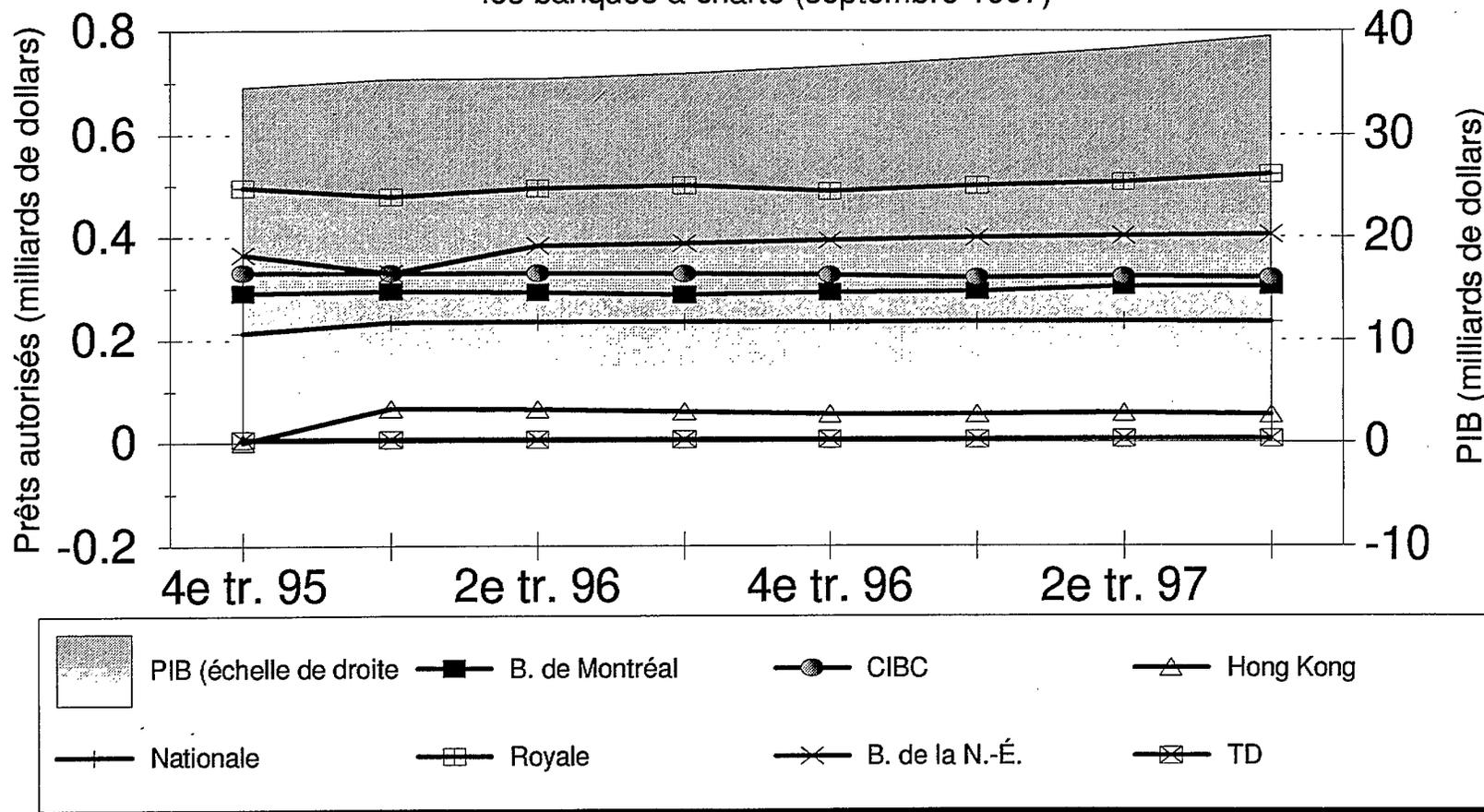


\*Prêts autorisés de moins de 250 000 \$, selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux entreprises\*, selon la banque dans le secteur des services aux entreprises

10 % des PME canadiennes exercent des activités dans ce secteur, qui a reçu 6,8 % des prêts autorisés par les banques à charte (septembre 1997)

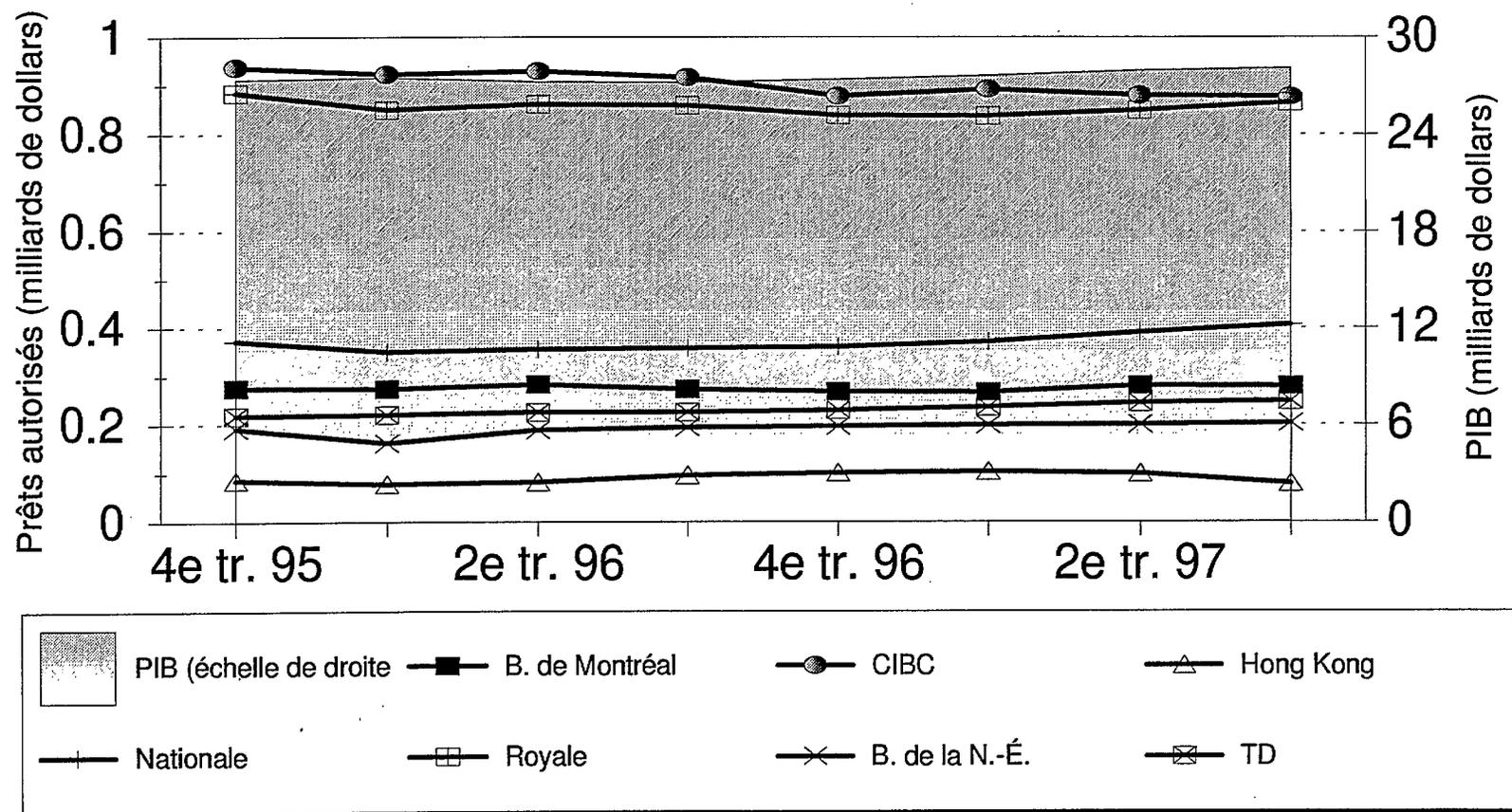


\*Prêts autorisés de moins de 250 000 \$, selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

# Prêts aux petites entreprises\*, selon la banque dans le secteur des autres industries de services

12 % des PME canadiennes exercent des activités dans ce secteur, qui a reçu 9 % des prêts autorisés par les banques à charte (avril 1997)



\*Prêts autorisés de moins de 250 000 \$, selon les données publiées dans « Statistiques sur le crédit aux entreprises », Association des banquiers canadiens, 1997.

Le PIB est calculé au coût des facteurs, en dollars constants de 1992 (source : Conference Board du Canada, 1998).

